

PRÉSIDENTIE : LE CHEF DE L'ETAT A PRÉSIDÉ LUNDI UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Bensalah : «Les efforts de l'Instance de dialogue susceptibles de permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat consensuel»

Gaïd Salah : «La présidentielle constitue la voie pour sortir de cette crise»

P. 3



LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, BELKACEM ZEGHMATI L'A AFFIRMÉ :

«L'autorité indépendante des élections aura pour mission l'organisation et la surveillance de tout le processus électoral»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, hier à Alger, que l'autorité indépendante en charge des élections aura pour mission l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. M. Zeghmati a fait savoir lors de la présentation du projet de loi organique relative à l'autorité indépendante en charge des élections devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN que "toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, ont été transférées, en vertu de ce texte, à l'autorité indépendante en charge des élections".

P. 4

«Transfert de toutes les prérogatives de l'administration en matière électorale à l'Autorité en charge des élections»



POLITIQUE

Marches estudiantines pour revendiquer le départ des figures de proue de l'ancien système

P. 4

APN:

Examen aujourd'hui des projets de loi relatifs au régime électoral et à l'Autorité des élections

P. 4

LU DANS LA REVUE EL DJEICH

«L'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue»

P. 5

SANTÉ

SELON UNE ÉTUDE :

Les gens de petite taille ont plus de risque de diabète

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (4^E JOURNÉE) :

Le MCO en appel, le CSC, l'ESS et l'USMBA en quête d'un premier succès

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football reprend ses droits après la fenêtre internationale du mois de septembre, avec le déroulement de la 1^{re} partie de la 4^e journée prévue aujourd'hui et demain, et dominée par le derby de l'Est entre le CSC et le CABBA...

P. 21

HABITAT PRÉCAIRE :

Plus de 200 familles relogées à Ouled Fayet (Alger)

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela et El-Tarf

P. 5

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie augmente son offre vers la France

La compagnie nationale aérienne Air Algérie, a annoncé cette semaine l'augmentation de son offre de siège vers la France avec 300 nouveaux sièges par jour, et ceci, dans le but de répondre à la demande croissante sur

cette ligne après la faillite déclarée de la compagnie française Aigle Azur.

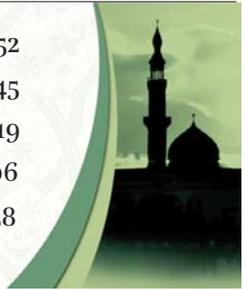
"Nous suivons de près la situation des clients Algériens d'Aigle Azur", indique la compagnie dans un communiqué.



Horaire des prières

Mercredi 11 Moharam 1441

Fajr	04:52
Dohr	12:45
Asr	16:19
Maghreb	19:06
Isha	20:28

AUJOURD'HUI AU FCE
Rencontre-débat de la rentrée

Le Forum des Chefs d'Entreprise lance son cycle de rencontres-débats intitulé : «Les Débats du Forum».

Ce Rendez-vous mensuel traitera des dossiers économiques et des thèmes liés à la conjoncture à destination des membres du Forum, des experts et des professionnels des médias. Dans une atmosphère conviviale, la rencontre s'organise autour d'une thématique choisie, d'invités et d'un modérateur dans un format concis d'une demi-journée, clôt par une séance de questions-débat avec la salle. Pour marquer la rentrée du Forum des Chefs d'Entreprise, la première édition des débats sera consacrée à la conjoncture économique actuelle du pays qui exige la cohésion de toutes les forces sociales et économiques de la nation et une mobilisation sans faille des chefs d'entreprise. Cette première édition se tiens aujourd'hui de 10h à 12h sous le thème : «Forum des Chefs d'Entreprise : Rencontre débat de la Rentrée».

LE 16 SEPTEMBRE
À EL-AURASSI
Conférence nationale sur les psychotropes

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'office (SNAPO), organise lundi 16 septembre à l'hôtel El Aurassi, une conférence nationale sur les psychotropes.

APN

Séance plénière consacrée au débat des projets de lois organiques relatives au régime électoral et à l'autorité nationale indépendante des élections

L'Assemblée populaire nationale (APN), reprendra ses travaux ce matin à partir de 11h, en séance plénière consacrée au débat du projet de lois organique modifiant et complétant la loi organique N° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, et le projet de lois organique relatif à l'autorité nationale indépendante des élections.

JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE
L'Algérie participe à la Foire européenne de Strasbourg

L'Algérie participe depuis le 6 septembre dernier à la 87^e édition de la foire européenne de Strasbourg avec divers produits artisanaux (bijoux, tapis, vêtements, gastronomie, broderie, etc).



Météo

	Max	Min
Alger	25°	17°
Oran	23°	16°
Annaba	26°	20°
Béjaïa	18°	16°
Tamanrasset	42°	30°

SAFEX

Ouverture du Salon international du bois

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, présidera ce matin à partir de 9h au Palais des Expositions (SAFEX) la cérémonie d'ouverture du Salon international du Bois.

MUSÉE DU MOUDJAHID
215^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire»

Dans le cadre du 215^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une émission consacrée au rôle de l'élite dans la transmission du message historique. Cette rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires, des spécialistes, anciens moudjahidine et se déroulera en présence de personnalités historiques, d'étudiants, et de représentants de la presse nationale.

LE 20 SEPTEMBRE À L'OPÉRA
Joe Batoury «New afro beat gnawa»

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, organise vendredi 20 septembre à partir de 19h30, une soirée musicale animée par Joe Batoury «New afro beat gnawa», Dj Boss, Dj Doschov et dance muster crew.

OUARGLA
Lancement d'une caravane de solidarité

Une caravane de solidarité destinée à venir en aide aux familles déshéritées, aux personnes handicapées et aux personnes âgées et installées dans les zones enclavées a été lancée hier dans la wilaya de Ouargla. Le coup d'envoi de la caravane qui consiste en la distribution d'équipements spéciaux pour handicapés a été donné par le ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme. La caravane sillonnera les villages de Taïbin, El Mir, Chekka, Legraf, Ghars Bourfala, Aklat Larbaa, Dbibech, Afran et Omar. Une cinquantaine de familles bénéficieront des aides de cette initiative.

ORAN:

La sclérodémie au cœur de la 2^e journée internationale de médecine interne du CHU

La sclérodémie systémique, une maladie rare encore «difficile à diagnostiquer» constituera une des thématiques principales de la 2^eème journée internationale de médecine interne du CHU d'Oran, prévu entre les 11 et 12 octobre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Cette maladie touche trois femmes pour un homme et survient le plus souvent entre 50 et 60 ans. Elle provoque une fibrose tissulaire de la peau et de certains organes, en particulier le tube digestif, le poulmon, le rein et le cœur. L'atteinte de ces trois derniers organes provoque souvent des complications graves, a-t-on expliqué.

La programmation de cette thématique dans cette journée de formation destinée aux médecins généralistes et spécialistes en médecine interne, vise à expliquer en détails les symptômes de cette maladie pour mieux la diagnostiquer, d'autant plus qu'il existe plusieurs types de sclérodémie systémique, note le Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne au CHU d'Oran, et organisateur de l'évènement.

Les Premières Journées Internationales de Médecine Interne

11-12 Octobre 2019

PRÉSIDENTENCE Le chef de l'Etat a présidé lundi une réunion du Conseil des ministres

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, préside lundi à Alger, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'adoption de plusieurs projets de loi.

Le Conseil des ministres examine notamment un texte amendant la loi relative au régime électoral et d'un avant projet de loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante chargée des élections.



Bensalah : «Les efforts de l'Instance de dialogue susceptibles de permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat consensuel»

Le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a affirmé, lundi, que les efforts consentis par l'Instance nationale de dialogue et de médiation sont à même de «permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat national consensuel» menant à un scrutin libre et régulier. «Je me suis engagé, depuis la prise de mes fonctions à la tête de l'Etat, et dans des conditions connues de tous, à travailler conformément à la Constitution, privilégiant, par conviction, la voie du dialogue inclusif et constructif, avec toutes les forces et les acteurs de la société pour dépasser la situation actuelle», a déclaré le Chef de l'Etat dans son allocution d'ouverture de la réunion du Conseil des ministres.

«J'ai interpellé l'intelligence collective et le patriotisme des Algériens et des Algériennes afin d'adhérer à cette approche tendant à réunir les conditions pour accélérer l'organisation d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible, en tant que seule et unique solution à même de consacrer l'autorité de l'Etat et de ses institutions, en lui permettant ainsi de faire face aux difficultés économiques, aux défis sociaux et aux menaces qui guettent notre sécurité nationale dans un environnement régional et international complexe et instable», a indiqué M. Bensalah. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a souligné que c'est ainsi que le processus de dialogue, supervisé par une instance nationale indépendante composée de personnalités «loyales à leur patrie», sous la direction de M. Karim Younes, a abouti à «de fructueux résultats et d'importantes propositions, traduites en un rapport qui m'a été transmis hier». Ce rapport, a-t-il précisé, «comprend les conclusions des rencontres menées par l'Instance avec 23 partis politiques et 5670 représentants d'associations nationales et locales, outre des personnalités et des compétences nationales».

«Je tiens à saluer ici l'immense effort consenti par l'Instance nationale de dialogue et de médiation, et qui constitue, à mes yeux, une étape charnière dans le processus politique de notre pays à même de permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat national consensuel menant, avec l'aide d'Allah, à un scrutin libre et intègre en concrétisation des aspirations et attentes du peuple algérien, aspirant au changement et à l'édification d'un pays par l'ensemble de Algériennes et Algériens», a-t-il soutenu.

«Cette évolution positive n'aurait pu se concrétiser sans une parfaite coordination et des consultations soutenues au sein des Directions et des Institutions de l'Etat, ayant permis d'asseoir les bases appropriées pour l'organisation de la Présidence», a-t-il ajouté.

Il a souligné, à ce propos, que «les plus importantes conclusions auxquelles

a abouti l'Instance, et qui contribuent aux efforts de l'Etat en vue de réunir les conditions pour l'organisation de l'élection présidentielle, sont les recommandations, contenues dans son rapport, et relatives à l'amendement de la loi organique relative au régime électoral et la création d'une Autorité nationale indépendante chargée de l'organisation des élections, des textes élaborés en prenant en compte les points communs ayant fait l'unanimité des acteurs politiques et associatifs». Dans le même contexte, le Chef de l'Etat a tenu également à saluer «la vigilance et le sens élevé de patriotisme de notre brave Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de la Glorieuse Armée de libération nationale (ALN) et à lui rendre hommage pour ses efforts soutenus en vue de préserver la voie constitutionnelle et le bon fonctionnement des institutions de l'Etat, et d'assurer la sécurité et la stabilité, soutenu dans ses nobles missions, par les différents corps et services de sécurité». M. Bensalah a adressé ses salutations et sa considération au Haut Commandement de l'Armée, à sa tête Monsieur le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, pour «la clarté de ses engagements, son positionnement aux côtés de notre peuple en cette étape décisive de son histoire, et sa détermination à garantir le caractère pacifique des manifestations et à faire face, fermement et résolument, aux agissements attentatoires à notre intégrité territoriale et aux tentatives visant la sécurité et à la cohésion nationales». Il a salué, en outre, «l'engagement du Commandement de l'Armée à accompagner et à soutenir les efforts de la Justice dans la lutte contre la corrup-

tion et la dilapidation des deniers publics, qui étaient au cœur de revendications populaires. Un processus qui aura un impact significatif sur l'économie nationale, qui finira par s'affranchir, graduellement et résolument, des pratiques qui ont tant entravé son fonctionnement». Par ailleurs, le Chef de l'Etat a salué «les efforts dévoués» de l'ensemble des ministres, sous la conduite du Premier ministre M. Noureddine Bedoui. «Ces efforts ont été favorablement accueillis par de larges pans de notre peuple car ayant permis aux pouvoirs publics de remporter le pari de la pérennité de l'Etat, conduit à la réunion des conditions de dépasser toutes les étapes cruciales dans la vie de notre société et permis, aussi, la prise en charge des préoccupations quotidiennes de nos citoyens dans un climat de sérénité et de stabilité», a-t-il précisé. A ce propos, M. Bensalah a tenu à louer, particulièrement, leurs efforts lors d'occasions spéciales, à commencer par la bonne préparation du mois sacré de Ramadan, l'amélioration des conditions de transport et d'hébergement de nos hadjis, au suivi des préparatifs de la rentrée sociale et scolaire en passant par la saison estivale, outre les efforts du Gouvernement visant la rationalisation des dépenses publiques, la résorption du déficit budgétaire, la préservation des emplois, l'amélioration des services publics, ainsi que la garantie des conditions d'une vie décente et du bon fonctionnement des structures publiques, notamment dans le Grand Sud et les Hauts-plateaux, à travers la prise de mesures adéquates pour alléger la souffrance et prendre en charge les sinistrés des catastrophes naturelles (incendies et inondations) ayant frappé certaines régions du pays.

PRÉSIDENTENCE Le Chef de l'Etat opère un mouvement au sein des cadres supérieurs de l'administration centrale de la DGSN

Le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a opéré, lundi, un mouvement au sein des cadres supérieurs de l'administration centrale de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), ayant touché 11 postes, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a opéré un mouvement au sein des cadres supérieurs de l'administration centrale de la DGSN, ayant touché onze (11) postes», précise la même source.

- Ont été nommés MM. - Djamel Benderradji, Inspecteur général des services.
- Mohamed Noui Sifi, Directeur de la Police aux frontières (PAF).
- Arezki Hadj Said, Directeur de la Police judiciaire (PJ).
- Benyettou Benziane, Directeur des renseignements généraux.
- Si-Mohand Mohamed Said, Directeur de la Police générale.
- Fouad Sib: Directeur de l'Administration générale.
- Mohamed Adjouadi, Directeur des études, chef de cabinet du DGSN.
- Mohamed Malek, Directeur des études, chargé de l'enseignement et des écoles.
- Ali Faragh, Directeur des études chargé de l'Ecole supérieure de police.
- Ahmed Bourabia, Directeur adjoint aux équipements.
- Abdelkader Mostefaoui, Directeur adjoint du personnel».

Gaïd Salah : La présidentielle constitue «la voie pour sortir de cette crise»

L'élection présidentielle, que l'Algérie s'appête à organiser, constitue «la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise» que traverse le pays, a affirmé, lundi à Alger, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). «L'Algérie a pu, grâce à ses vaillants fils et à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dépasser cette phase et se préparer, après une courte période, à organiser les présidentielles qui constituent la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise», a-t-il souligné dans son intervention lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Rappelant les positions de l'ANP depuis le début de la crise à laquelle est confrontée l'Algérie, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que «les faits ont prouvé que la vision judicieuse et l'évaluation objective et rationnelle des causes de la crise que vit notre pays, constituent cette raison pondérée grâce à laquelle les choses ont trouvé leur équilibre et à travers laquelle le processus constitutionnel à suivre est devenu plus visible, en dépit des circonstances difficiles qu'à traversées notre pays».

Des circonstances, a-t-il poursuivi, «durant lesquelles certaines parties ont cru pouvoir orienter les événements suivant leur vision, loin de l'opinion de la majorité écrasante du peuple algérien et en conformité avec leurs intérêts personnels étroits, même si cela devait se faire aux dépens de l'Algérie et au détriment de son intérêt suprême, mais elles ont été déçues et l'Algérie a poursuivi son chemin à la lumière de l'accompagnement permanent de l'ANP à ce processus délicat et sensible». Pour Gaïd Salah, «la dernière phase de ce processus sensible, représentée par les élections présidentielles, est le fruit d'une vision éclairée et perspicace dont nous avons réussi, au sein de l'ANP, à en anticiper les événements avec clairvoyance et discernement». «En effet, chaque pas que nous avons parcouru avec conviction et persévérance avait un écho positif et avait atteint les résultats espérés et il est certain que l'adhésion populaire autour de la vision adoptée aujourd'hui représente un gage d'affectation du peuple envers son armée», a-t-il ajouté. Le chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent, à ce titre, sur les efforts déployés par l'armée algérienne qui a «grandement veillé à préserver les institutions de l'Etat». «Nous avons considéré la sauvegarde de ces institutions comme étant la sauvegarde des piliers de l'Etat algérien et la préservation de sa dignité au niveau national et dans les instances internationales», a-t-il souligné. «Il est certain que toutes ces réalisations que le gouvernement a pu concrétiser dans ces circonstances difficiles, voire parfois défavorables et hostiles, sont de réels acquis que seul un ingrat peut nier», a-t-il estimé. Gaïd Salah a relevé, dans ce contexte, «la réussite des institutions de l'Etat à la lumière de l'accompagnement vigilant de l'institution militaire afin de parcourir toutes les phases», citant, à ce propos, «la prise en charge réussie de exigences d'exécution des examens de fin d'année scolaire, sans oublier la bonne gestion, voire la mise en place des conditions idoines et appropriées pour la rentrée sociale et scolaire de la nouvelle année scolaire 2019-2020».

«Telles sont les mesures judicieuses qui ont permis d'éviter de nombreux problèmes et ont empêché les ennemis de l'Algérie, à l'intérieur comme à l'extérieur, de trouver des prétextes pour se lancer dans la critique destructrice et non constructive», a-t-il affirmé.

Le vice-ministre de la Défense nationale a exprimé son souhait que le bon Dieu «préserv[e] l'Algérie et guide ses fidèles fils sur le droit chemin pour mener notre pays vers ce qu'il y a de meilleur sur tous les plans».

Marches estudiantines pour revendiquer le départ des figures de proue de l'ancien système

Des groupes d'étudiants rejoints par des anonymes ont manifesté hier dans plusieurs wilayas du pays pour revendiquer le départ des figures de proue de l'ancien système politique et l'organisation d'élections présidentielles «transparentes».

Des étudiants ont organisé une nouvelle marche à Oran, Mostaganem et Tlemcen, pour exprimer leur attachement aux revendications du Hirak et renouveler leur appel à la tenue d'élections présidentielles, «sans les figures de l'ancien système politique».

A Oran, les marcheurs se sont donné rendez-vous à la place 1er novembre avant de s'ébranler en direction du siège de la wilaya en traversant l'itinéraire emprunté habituellement à chacune de leur sortie hebdomadaire.

Brandissant l'emblème national et des banderoles et autres pancartes portant leurs revendications, les étudiants ont scandé des slogans appelant au départ des symboles de l'ancien système et au respect de la souveraineté du peuple.

A Mostaganem, des étudiants, accompagnés d'universitaires et d'activistes du Hirak, se sont contentés d'un rassemblement à la place de l'indépendance, au centre-ville du chef-lieu de wilaya.

Les participants ont notamment scandé des slogans appelant à la poursuite de la lutte contre la corruption et à la libération des personnes arrêtées durant les manifestations.

A Tlemcen, des dizaines d'étudiants ont également marché, du siège du tribunal jusqu'au siège de la wilaya, réitérant les principales revendications du Hirak.

Aucune marche n'a été organisée dans les autres wilayas de l'Ouest du pays.

Des groupes d'étudiants ont aussi manifesté dans plusieurs villes de l'Est du pays réitérant les revendications de changement des symboles de l'ancien système et le départ du Gouvernement.

A Constantine, environ 150 personnes, entre étudiants et d'autres groupes d'anonymes, ont battu le pavé de l'avenue Abane Ramdhane avant de s'arrêter devant le siège de la Cour de justice scandant notamment «Algérie, libre démocratique», en encore «presse libre, justice indépendante». Les manifestants ont également revendiqué «le départ» de l'actuel Gouvernement avant de tenir un débat ouvert au centre-ville. Dans la ville de Sétif, les manifestants, une centaine dont des étudiants et d'autres citoyens, se sont dirigés vers le monument érigé à la mémoire du chahid Saâl Bouzid puis la fontaine Ain El-Fouara.

Ils ont fait une halte devant les bureaux du FLN et du RND réclamant leur retrait de la scène politique.

Arrivés devant le siège de la wilaya, les marcheurs ont revendiqué le départ des symboles de l'ancien système.

A Annaba, un groupe de citoyens, dont parmi eux des étudiants, ont marché au centre-ville jusqu'au cours de la Révolution lançant des slogans opposés à la tenue d'élections présidentielles.

Dans les wilayas du centre, les marches hebdomadaires estudiantines ont eu lieu notamment à Tizi-Ouzou et Bejaia, où les manifestants ont réitéré leur rejet des élections et demandé une «période de transition». Les manifestants qui ont marché à Tizi-Ouzou et qui étaient environ 200, ont déployé à la tête de la procession l'emblème national et une banderole sur laquelle était écrit «Non aux élections sans transition».

Des chansons engagées ont été entonnées par les marcheurs qui ont également brandi des pancartes et scandé des slogans pour réclamer, «une justice indépendante», «la libération des détenus arrêtés lors des précédentes marches». A Bejaia, les étudiants ont exprimé de nouveau leur rejet des prochaines élections présidentielles. Durant leur procession, ils ont appelé à la libération des détenus arrêtés lors des précédentes marches.

CONSEIL DE LA NATION: Hamoud Chaid renonce à son immunité parlementaire

Le sénateur Hamoud Chaid avait déposé, jeudi dernier, une déclaration écrite auprès du président par intérim du Conseil de la Nation par laquelle il renonce volontairement à son immunité parlementaire, afin de permettre à la Justice d'exercer ses missions constitutionnelles, a indiqué, lundi, un communiqué du Conseil. Cette déclaration intervient en vertu des dispositions de l'article 127 de la Constitution et l'article 124 (alinéa 2) du Règlement intérieur du Conseil de la nation, a conclu le communiqué.

APS

PARLEMENT M.Zeghmati : l'autorité indépendante des élections aura pour mission l'organisation et la surveillance de tout le processus électoral

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, hier à Alger, que l'autorité indépendante en charge des élections aura pour mission l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires.

M. Zeghmati a fait savoir lors de la présentation du projet de loi organique relative à l'autorité indépendante en charge des élections devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN que "toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, ont été transférées, en vertu de ce texte, à l'autorité indépendante en charge des élections".

Celle-ci aura le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière et aura pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires, a-t-il précisé.

Cette autorité "aura toutes les prérogatives, qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale et disposera de son



propre budget de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales", a encore indiqué le ministre, ajoutant qu'"elle supervisera le processus électoral à travers l'ensemble du pays et à l'étranger".

Il a souligné que ce projet de loi, composé de 54 articles, garantit la préparation et la tenue des élections "dans la transparence, l'intégrité et l'impartialité", expliquant que pour ce faire,

l'Autorité procédera à la tenue du fichier national du corps électoral et des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre la réception et l'examen des dossiers de candidatures pour le poste du président de la République.

Elle aura également pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale, a-t-il poursuivi.

L'Autorité indépen-

dante chargée des élections "recevra toute requête, notification ou contestation" relative à l'élection, a déclaré encore M. Zeghmati, affirmant en conclusion que le projet de cette loi et les amendements relatifs à la loi électorale "s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de l'approche du chef de l'Etat et des conclusions de l'Instance nationale de Dialogue et de Médiation (INDM)".

M.Zeghmati : «Transfert de toutes les prérogatives de l'administration en matière électorale à l'Autorité en charge des élections»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, hier à Alger, que toutes les prérogatives des autorités publiques (administration) en matière électorale avaient été transférées, en vertu du projet de loi sur les élections, à l'Autorité indépendante en charge des élections.

Lors de la présentation du projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, M. Zeghmati a indiqué que "toutes les prérogatives des autorités publiques, c'est à dire l'administration, en matière électorale, ont été transférées, en vertu de ce texte, à l'Autorité indépendante en charge des

élections". A ce propos, le ministre a fait état de "l'amendement de 43 articles et de l'introduction de 02 nouveaux autres", précisant que les amendements introduits portaient exclusivement sur la préparation et l'organisation des opérations électorales, en sus d'un volet réservé à l'élection présidentielle.

Il a fait savoir, en outre, que le projet de loi "maintient" la structuration organisationnelle des élections, soulignant "le rôle de la justice" et "la dispense des walis et présidents des APC de tout rôle" dans les élections.

Parmi les modifications introduites par le projet de loi, M. Zeghmati a cité "l'obligation pour le

concerné de déposer en personne" la déclaration de sa candidature au poste du président de la République auprès du président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections "au lieu du Conseil constitutionnel", en sus de la condition d'être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un titre équivalent.

Par ailleurs, le nombre de formulaires de souscription de signatures individuelles a, en vertu du même texte, été "réduit" à 50.000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur une liste électorale, au lieu de 60.000 signatures avec l'annulation de la liste de 600 signatures individuelles d'électeurs.

APN:

Examen ce jour des projets de loi relatifs au régime électoral et à l'Autorité des élections

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée au débat du projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime élec-

toral et le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections, a indiqué, mardi, un communiqué de l'APN.

Pour rappel, le Conseil des ministres réuni, lundi, sous la présidence

du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait adopté ces deux textes de loi.

Cette révision vise à intégrer les différentes propositions et suggestions, formulées par la classe politique, les per-

sonnalités nationales et les représentants de la société civile, recueillies par l'Instance nationale de dialogue et de médiation, en vue de réformer la législation relative au régime électoral.

ARMÉE

«L'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue» (revue *El Djeich*)

«L'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue», a affirmé la revue *El Djeich* dans son dernier numéro, dénonçant, par la même, certaines parties qui «tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel».

L'Édito d'El Djeich indique qu'au moment où le peuple algérien, dans toutes ses composantes, a «approuvé» la démarche de sortie de crise de l'Armée «reposant sur le dialogue rationnel sans exclusive dans le cadre de la légalité constitutionnelle, certaines parties tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel, dans une tentative d'abuser et de tromper l'opinion publique interne et étrangère, en véhiculant des idées douteuses et empoisonnées».

«Elles semblent ignorer que l'ère des dictats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue, comme l'a affirmé le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en déclarant : quelques voix fourbes dont les intentions malveillantes sont bien connues, ayant vendu leur âme pour servir les intérêts de la bande et ceux de leurs maîtres, eurent par tous les moyens possibles à entraver le travail de l'instance nationale de la médiation et du dialogue», note la même source.

Pour El Djeich, ces parties tentent notamment «d'imposer des conditions irréalisables et des exigences rejetées dans leur totalité, notamment en faisant la négociation au lieu du dialogue et de la désignation plutôt que l'élection».

«La détermination de notre Commandement militaire à ce que notre armée se tienne aux côtés du peuple en vue de concrétiser le changement souhaité, d'encourager le dialogue rationnel et intègre afin d'aller rapidement vers des élections présidentielles transparentes, est un principe duquel notre armée nationale populaire, digne héritière de l'armée de libération nationale, ne déviara pas».

Nécessité d'organiser la présidentielle dans les plus brefs délais

La revue indique, en outre, que «la phase que nous traversons nécessite de faire prévaloir la légalité constitutionnelle à travers l'or-



ganisation d'élections présidentielles dans les plus brefs délais qui déboucheront sur l'élection d'un président de la République ayant le désir de servir le pays et le peuple en toute sincérité», précisant, toutefois, que ceci, se fera «loin de toute surenchère ou tentatives d'imposer des conditions irréalisables, des dictats et de véhiculer des idées coloniales d'un autre âge, condamnées par l'Histoire et rejetées par le peuple».

«Concernant les plans ainsi que les agissements de la bande et de ses maîtres, le général de corps d'armée ajoute : ces parties commencent à être démasquées, et nous avons des informations confirmées de leur implication que nous dévoilerons au moment opportun», rappelle El Djeich, qui estime que «les éléments de cette bande n'ont pas digéré leurs défaites successives et leur échec cuisant dans leurs tentatives de surenchère et de dévoilement des revendications du peuple».

L'Édito considère que le peuple, dans toutes ses composantes, «a énergiquement dévoilé cette

bande et ses maîtres, leur donnant une leçon d'intégrité et de patriotisme et rejetant leurs propositions douteuses ainsi que leurs idées empoisonnées».

«Ces parties et leurs acolytes qui conspirent contre l'institution militaire et s'emploient à semer le doute sur ses intentions et ses efforts, à travers certaines plumes mercenaires, certaines chaînes douteuses et partis rejetés par le peuple, n'ont d'autre argument que la critique et le dénigrement dans le seul souci de concrétiser des intérêts étroits au détriment des intérêts supérieurs de la patrie, exprimant leurs doutes sur l'ANP, sur l'instance nationale de médiation et de dialogue, sur les slogans brandis par le peuple lors de ses marches pacifiques ainsi que sur l'appareil judiciaire», souligne-t-on. La revue note, dans ce sens, que l'appareil judiciaire «s'attelle, nuit et jour, à appliquer strictement la loi à l'encontre des corrompus, à travers le traitement de l'ensemble des dossiers, sans exception», affirmant que la

justice «continuera d'appliquer la loi contre les corrompus, leurs complices et de combattre le mal sous toutes ses formes, dans tous les domaines et à tous les niveaux».

«L'ANP continuera de tenir sa promesse d'accompagner la justice dans son action en lui garantissant le climat nécessaire à la poursuite de ses efforts et à l'accomplissement de ses nobles missions, loin de toute contrainte, de quelle que nature qu'elle soit», ajoute-on encore.

El Djeich réaffirme «la constance des positions de l'ANP» et «son serment et sa détermination à accompagner le peuple et les institutions de l'Etat ainsi que le processus de dialogue car constituant la meilleure option pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie, consolider sa souveraineté, garantir l'édification de l'Algérie de demain, comme l'ont voulu les valeureux artisans de Novembre et où, indubitablement, il ne saurait y avoir de place pour ceux qui ont vendu leur conscience et trahi le legs des Chouhada», conclut l'Édito El Djeich.

APN:

La Commission des affaires juridiques examine la demande de levée de l'immunité parlementaire de trois membres

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a examiné, lundi, la demande de levée d'immunité parlementaire de trois membres, introduite par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

Dans ce cadre, la Commission a examiné les différentes mesures juridiques y afférentes à travers le débat, par ses membres, des procédures législatives et réglementaires relatives à la question en vue de les intégrer dans son rapport, conformément aux dispositions de l'article 72 du Règlement intérieur de l'ANP, a précisé la même

source. Le président de la Commission, Ammar Djilani a rappelé, à l'entame de cette réunion, la procédure de levée de l'immunité parlementaire, prévue par la loi, soulignant «la nécessité de respecter les formes juridiques stipulées par la loi en la matière».

La demande de levée d'immunité parlementaire concerne Benhamadi Smail, Berri Saker et Mohamed Djemai.

En application de l'article 72 de l'ANP, la Commission soumettra son rapport au Bureau de l'ANP qui sera soumis, par la suite, aux députés pour trancher en séance à huis clos.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Sidi Bel-Abbès

Un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté en coordination avec les éléments de la sûreté nationale à Sidi Belabbès quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté en coordination avec les éléments de la sûreté nationale, le 08 septembre 2019 à Sidi Belabbès /2e RM, quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert, lors d'une opération de fouille à El-Aouana, wilaya de Jijel/ 5e RM, trois fusils de fabrication artisanale et une quantité de munitions», précise la même source.

En outre, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Tamanrasset/6e RM, quatre (04) individus et saisi trois (03) groupes électrogènes, trois (03) marteaux piqueurs et (25) kilogrammes d'aluminium, alors qu'un autre détachement a arrêté à Biskra /4e RM, deux (02) contrebandiers qui étaient à bord d'un véhicule utilitaire chargé de (6720) unités de différentes boissons.

De même, vingt-cinq (25) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Ghardaia/4e RM, ajoute le communiqué.

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela et El-Tarf (MDN)

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi à Khenchela et El-Tarf, par des détachements de l'Armée Nationale Populaire, en coordination avec les services de la Sûreté Nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté en coordination avec les services de la Sûreté Nationale, le 09 septembre 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et El-Tarf /5eRM», précise le communiqué.

Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a découvert, suite à une opération de fouille et de ratissage à Merouana, wilaya de Batna/5eRM, deux cadavres pour deux (02) terroristes abattus précédemment, et détruit six (06) casemates pour terroristes contenant des substances servant dans la fabrication des explosifs, des denrées alimentaires et des effets de couchage», tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Collo, wilaya de Skikda/5eRM, une casemate comprenant un atelier pour la fabrication des bombes, sept (07) bombes de confection artisanale et d'autres objets».

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP appuyé par des éléments de la Gendarmerie Nationale a intercepté, à Khenchla/5eRM, un narcotraffiquant en sa possession (91,55) kilogrammes de kif traité, alors que d'autres détachements ont saisi, à El Oued/4eRM et Oran/2eRM, (4965) unités de différentes boissons».

Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, un véhicule tout-terrain, deux (02) motos, quatorze (14) groupes électrogènes et sept (07) marteaux piqueurs, tandis que quatre (04) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen/2eRM».

SANTÉ:

Le service civil «comporte des insuffisances qu'il faut corriger»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé que «le service civil comporte des insuffisances qu'il faut corriger», annonçant, dans ce sens, une nouvelle stratégie du secteur pour inciter les médecins spécialistes à travailler dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Intervenant à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Miraoui a indiqué que «le service civil, comme il est conçu, a montré ses limites et comporte des insuffisances qu'il faut corriger», annonçant que son secteur est en train d'élaborer, dans ce sens, une «nouvelle stratégie» avec d'autres secteurs, pour permettre d'avoir des «solutions radicales» visant à inciter les médecins spécialistes à travailler dans ces régions dans de meilleures conditions notamment à travers des «mesures financières». «Ce chantier va permettre de prendre des décisions visant à couvrir les ressources humaines dans ces régions», a-t-il assuré. Concernant la coopération avec d'autres pays étrangers pour la couverture médicale de certaines régions du pays, il a indiqué que cette coopération permet de prendre en charge les régions où il y a un manque de médecins algériens, annonçant l'élargissement dans d'autres wilayas, de cette coopération avec les missions médicales cubaines et chinoises. M. Miraoui a annoncé également que l'Agence nationale du médicament «vient d'être créée dans la nouvelle loi de santé et commencera à travailler, dès janvier 2020, ajoutant qu'elle aura «toute autonomie» et disposera de «tous les moyens humains et matériels pour remplir sa tâche et mission de réguler le marché».

Des mesures pour assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques sur le marché (ministère)

La cellule de veille et de suivi de la disponibilité des médicaments a pris des mesures afin de mettre un terme aux perturbations touchant le marché des produits pharmaceutiques, indique lundi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. «La cellule de veille et de suivi de la disponibilité des médicaments, regroupant les représentants du ministère de la Santé et ses partenaires, a poursuivi ses travaux par la tenue de sa réunion hebdomadaire le 8 septembre 2019 pour la disponibilité des produits pharmaceutiques sous tension ou en rupture au niveau des officines de pharmacie» et la présentation d'une feuille de route «pour identifier les priorités et les urgences», précise la même source.

Il a été décidé, à l'issue de la réunion, de «maintenir les réunions hebdomadaires de la cellule de veille jusqu'à la fin des perturbations du marché du médicament», de «garantir la reconstitution des stocks de sécurité avec un suivi mensuel des quantités de médicaments produits localement, et le suivi de l'exécution des programmes d'importation avec les déclarations et planning de livraison». La cellule de veille a décidé aussi de procéder au «contrôle et inspection de la chaîne de distribution du médicament et des pratiques commerciales (action intersectorielle) pour le renforcement de la disponibilité».

Installation du nouveau secrétaire général du ministère de la Santé

Le nouveau Secrétaire général au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Yahia Dahar a été installé, lundi, dans ses nouvelles fonctions en remplacement de Saïd Harbane, indique un communiqué du même département ministériel. La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée en présence du ministre, Mohamed Miraoui et de cadres du ministère, selon la même source qui a indiqué que «M. Dahar a remercié les autorités supérieures de l'Etat pour la confiance placée en sa personne», assurant qu'il «fera de son mieux au service du secteur». Le ministre de la Santé a remercié, à son tour, M. Harbane pour tous les efforts qu'il avait déployés depuis son accession à ce poste, appelant tous les cadres à «redoubler d'efforts et à œuvrer à réunir toutes les conditions qui permettront de parvenir à un système de santé, à même de répondre aux besoins du citoyen», ajoute la même source. Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a nommé, hier dimanche, M. Yahia Dahar au poste de Secrétaire général du ministère de la Santé. Né le 06 février 1962 dans la wilaya de Sétif, M. Dahar obtenu, en 1988, son diplôme de l'Ecole nationale de l'administration (ENA). M. Dahar a occupé plusieurs postes dans le secteur de la santé, dont ceux de Directeur adjoint dans plusieurs établissements publics hospitaliers (EPH), puis de Directeur général de plusieurs CHU, dont ceux de Mustpha Pacha, Sidi Bel-Abbès, Blida puis le CHU Mohamed Lamine Debazine (EX-Maillot) de Bab El Oued.

TRAVAIL:

Nécessité de consacrer le dialogue pour traiter les questions liées au monde du travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam, a affirmé, lundi à Alger, «l'attachement du ministère à donner l'exemple en matière de consécration du dialogue et de la concertation avec le partenaire social», en vue de traiter les questions liées au monde du travail, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Président les travaux de la réunion de la commission sectorielle et de la commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail, M. Haddam a souligné «l'attachement du ministère à donner l'exemple en matière de consécration du dialogue et de la concertation avec le partenaire social, d'anticipation des conflits potentiels, et d'instauration de la stabilité nécessaire dans le monde du travail».

Le ministre a mis en avant le «rôle important» de la commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail, en termes «d'anticipation et de règlement des conflits collectifs du travail, en sus de leur suivi dans un cadre coordonné impliquant tous les secteurs ministériels concernés», ajoute la même source. M. Haddam a annoncé, en outre, «la création de cellules de wilaya présidées par les walis pour soutenir le travail de ladite commission au niveau local», appelant à «la consécration du dialogue en tant qu'outil et choix qualitatif pour le traitement des questions liées au monde du travail entre les partenaires sociaux, et à l'adoption d'une nouvelle approche pour la gestion des relations en milieu professionnel, des relations empreintes de confiance et



consolidées par l'échange, la communication et le sens des responsabilités entre tous les acteurs sans exclusive, pour prévenir d'éventuels conflits et garantir la pérennité et la bonne performance du service public». La commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail a pour mission de prévenir les conflits collectifs et de proposer des mécanismes susceptibles de contribuer à leur règlement, à travers l'explication des dispositions législatives et organisa-

tionnelles, objets de désaccord, et la facilitation de la collecte et de l'échange d'informations et des statistiques relatives aux conflits. La commission en question regroupe plusieurs départements ministériels, en sus de la Direction générale de la fonction publique, et sa composante pourrait être élargie à d'autres secteurs en cas de besoin. Celle-ci peut aussi faire appel à toute partie pour contribuer à l'accomplissement de ses missions.

ENVIRONNEMENT:

Prise de mesures coercitives pour faire face aux dépassements contre l'environnement

L'inspecteur général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelhalim Adjiri a mis l'accent, lundi à Alger, sur l'impératif de prendre «les mesures coercitives nécessaires» pour faire face aux dépassements à l'encontre de l'environnement et s'assurer de «la conformité» des entreprises industrielles aux normes fixées par la réglementation.

Président une réunion avec les inspecteurs des 14 wilayas côtières, M. Adjiri a indiqué qu'en dépit du travail effectué sur terrain par le ministère de l'Intérieur en coordination avec les différents secteurs, il existe encore des points noirs et des déversements de liquides polluants à travers différentes wilayas du pays, ce qui constitue un danger pour la santé du citoyen et pour son environnement», soulignant l'impératif de «prendre les mesures coercitives nécessaires en vue de faire face à ces dépassements à l'encontre de l'environnement et du citoyen». Il a prôné, dans ce sens, la

nécessité de «veiller en permanence à la conformité des entreprises industrielles au respect aux normes fixées par la réglementation en vigueur», mettant l'accent sur l'impérative coordination entre les différents intervenants afin d'atteindre les objectifs tracés «dans les plus brefs délais». Soulignant que le ministère de l'Intérieur s'attèle à «réunir les conditions nécessaires» permettant de préserver la santé du citoyen et la propreté de son environnement, M. Adjiri a affirmé que ce dossier constituait «une priorité absolue» car il s'agit, a-t-il dit, d'un «service public par excellence».

Il a rappelé, dans ce sens, les mesures prises par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la protection de l'environnement des différents risques de pollution, notamment la création de cellules de veille au niveau local afin de «traiter les situations et contrôler les causes de pollution provenant des entreprises industrielles».

RENTREE UNIVERSITAIRE 2019/2020:

Plus de 50.000 étudiants à l'USTHB

Plus de 50.000 étudiants, dont plus de 9.000 nouveaux, rejoindront l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar à la rentrée universitaire 2019/2020, a indiqué lundi à Alger le recteur de cette université, Benali Cherif Noureddine.

«Plus de 50.000 étudiants, dont plus de 9.000 nouveaux, rejoindront l'USTHB à la rentrée universitaire 2019/2020 prévue la première quinzaine d'octobre prochain, soit un chiffre record pour cette université», a estimé M. Benali Cherif lors d'une conférence de presse.

Précisant que «trente (30) semaines de cours seront assurées», le recteur a reconnu des «difficultés» quant à la couverture de l'ensemble des programmes pédagogiques, mais aussi dans l'établissement du calendrier des cours, notamment

pour les étudiants de première année, estimés à quelque 17.000 étudiants. A propos du taux de redoublement «considérable» enregistré en première année universitaire, M. Benali Cherif a affirmé que ses services allaient mettre en place une commission pédagogique chargée d'étudier les causes sous-jacentes de ce phénomène, dû en partie, selon lui, aux mauvais choix des spécialités par les nouveaux étudiants.

Concernant les offres de formation proposées cette année par l'université, l'intervenant a fait état de 43 spécialités en licence, 155 en master et 10 en doctorat avec 102 postes de doctorants.

Quant à l'encadrement, l'USTHB compte 1.914 enseignants permanents, 1.914 enseignants vacataires et 1.894 techniciens et membres du personnel administratif, a-t-il

ajouté, qualifiant d'«acceptable» le taux d'encadrement qui est d'un (1) enseignant pour 26 étudiants.

Le responsable a rappelé que l'année universitaire 2018/2019 avait été perturbée en raison du Hirak, précisant que les examens du second semestre doivent s'achever dans les facultés de l'université le 19 septembre.

En dépit des perturbations, l'USTHB a enregistré l'année dernière 4.947 diplômés, dont 1.047 en licence, 3.898 en master et 1.842 doctorants, a-t-il précisé.

M. Benali Cherif a, par ailleurs, fait savoir que l'USTHB avait signé 30 conventions nationales, dont 21 avec des entreprises et trois (3) centres de recherche et qu'elle s'attelle à la mise en œuvre de 19 projets de coopération internationale.

COMMERCE

M. Djellab : nécessaire révision des statuts des chambres de commerce et d'industrie

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, lundi à Alger, que la révision des statuts, dispositions et mesures réglementaires de l'activité des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), constituait désormais «un impératif», dicté par les mutations économiques que vit le pays.

Dans son allocution d'ouverture d'une rencontre nationale avec les présidents des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), M. Djellab a souligné que le secteur «connait parfaitement les difficultés qui entravent l'activité des CCI au niveau local, et celle de la Chambre Algérienne de commerce et d'industrie (CACI), notamment en ce qui concerne les statuts et dispositions réglementaires».

Tous ces points ont été inscrits au planning de travail, issu du programme d'action du ministère, lequel abritera des rencontres régionales visant à se rapprocher davantage des CCI et à écouter leurs préoccupations. Le ministre s'attelle en coordination avec les présidents des CCI à examiner plusieurs questions, dont l'actualisation des statuts et dispositions réglementaires inhérentes aux structures, ressources humaines et moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de l'activité des chambres, en sus de l'exploitation des technologies de l'information dans le développement des activités des CCI et leur adaptation au développement enregistré dans le domaine numérique. «Nous avons pleinement conscience que l'absence d'une stratégie, aux contours clairement définis, empêche les chambres de commerce de s'acquitter de leur rôle et de concrétiser les projets des opérateurs», a poursuivi M. Djellab, soulignant que le secteur œuvre à assurer un climat de transparence et d'ouverture, avec l'intensification des opportunités d'investissement pour conférer plus d'attractivité aux CCI et renforcer leur rôle dans l'économie nationale.

Le ministère du Commerce et les présidents des CCI s'attellent à élaborer une stratégie spéciale et une feuille de route définissant le fonctionnement de ces établissements qui constituent une soupape de sécurité pour l'opérateur économique algé-



rien, a-t-il fait savoir. Le rôle du secteur consiste à travailler conjointement avec ces chambres, dans le cadre du dialogue et de la concertation, afin de créer un climat permettant de surpasser les difficultés et obstacles qui se dressent devant la forte volonté de préserver et de développer les acquis institutionnels, a-t-il soutenu.

Lors de cette rencontre, le ministre a présenté les orientations stratégiques du secteur relatives au programme spécial élaboré au niveau du ministère, avec l'implication de l'ensemble des opérateurs économiques.

Pour M. Djellab, les efforts du Gouvernement visant la protection et le soutien de la production nationale, l'accompagnement de l'opérateur économique et l'allègement des procédures administratives constituent les principaux axes de ce programme.

«La conjoncture actuelle exige d'assurer la disponibilité des marchandises et des services», et ce à travers une coordination étroite entre tous les acteurs, afin de garantir la sécurité économique et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il

poursuivi. Outre leur rôle dans l'information, la communication, la formation, l'accompagnement des opérateurs économiques et la mise en place des facilitations nécessaires, M. Djellab a dit que les chambres de Commerce et d'Industrie occupent une place qui les habilite à assumer un rôle institutionnel essentiel dans la relance du développement, la mobilisation des intervenants et la dynamisation de l'activité industrielle et commerciale.

L'impulsion de cette dynamique, a-t-il estimé, est à même d'encourager tous les acteurs, en l'occurrence les chefs d'entreprises et les hommes d'affaires, à poursuivre leurs actions visant à consolider la place des produits algériens, à assurer leur disponibilité sur les marchés nationaux et leur promotion sur les marchés extérieurs.

Le ministre du Commerce a rappelé la vision prospective du secteur sur le court et moyen termes visant la consolidation de la place de l'entreprise algérienne sur le marché national et leur accompagnement en vue d'investir les marchés extérieurs.

**COMMERCE-INDUSTRIE
Elargissement des prérogatives des CACI et amélioration de leurs performances, au cœur des priorités des intervenants**

Les consultations et débats qui ont eu lieu, lundi, entre les chefs et directeurs des Chambres algériennes de commerce et d'industrie (CACI) et les responsables du secteur du Commerce, ont abouti à la soumission de plusieurs propositions à même d'élargir les compétences des chambres et d'améliorer leur performance, à même de permettre de contribuer davantage au service de l'économie nationale.

Lors de la réunion qui a regroupé les représentants des chambres des 48 wilayas et les responsables du secteur du Commerce, l'accent a été mis sur «l'impératif d'amender les statuts des chambres et de les réhabiliter en tant qu'espace de consultation et force de proposition auprès des Pouvoirs publics». Les intervenants à la séance de débat ont suggéré de traiter la problématique des sièges dans certaines wilayas et qui entravent le fonctionnement des chambres et souligné la nécessité de passer vers l'autofinancement des chambres sans compter sur les aides de l'Etat. Les intervenants ont appelé à la désignation de représentants commerciaux issus du secteur du commerce dans les consulats et représentations diplomatiques, à restructurer les services des chambres, déterminer la relation entre les Chambres de commerce et d'industrie et des directions représentatives des secteurs en lien avec l'investissement. Les intervenants ont mis en avant la nécessaire valorisation du rôle des chambres dans le domaine de l'animation économique de proximité (les foires commerciales étant actuellement contrôlées par les communes), le stage de perfectionnement en fonction de la spécialité. Le Gouvernement a également pris une série de mesures visant à attribuer plus de 9.000 locaux inexploités, réalisés au titre de différents programmes de logement, à de jeunes entrepreneurs. L'Inspecteur général au ministère du Commerce, Karim Gueche a précisé que «cette rencontre a permis l'identification des différents obstacles et difficultés et de prouver que le système en vigueur relatif aux chambres de commerce et d'industrie n'est plus conforme à la réalité économique du pays».

Les chambres ont été créées, rappelle M. Gueche, en vertu d'un décret promulgué en 1996, d'autant plus que leur fonctionnement actuel n'est pas au diapason des mutations économiques et sociales du pays.

Dans ce cadre, il a été proposé, selon le même intervenant, l'institution d'un groupe de travail conjoint entre les deux parties, qui sera chargé de formuler un nouveau texte et d'élaborer une cartographie en adéquation avec les besoins des CACI.

Ces mesures permettront de définir, avec précision, les missions de chaque partie et l'affranchissement des CACI de la bureaucratie selon l'Inspecteur général qui a mis en avant la nécessité à ce que ces CACI soient autonomes dans la création de la richesse et le financement de leurs activités.

Outre son rôle dans la formation d'une banque d'informations au profit des opérateurs économiques, ces chambres constituent, selon le même responsable, un outil d'orientation vers les investissements fructueux. En réponse à une question sur l'impact de la conjoncture que connaît le pays sur l'affluence des opérateurs vers les investissements, le même responsable a affirmé que la situation actuelle n'avait pas d'effet négatif sur le rythme des investissements, exprimant la disponibilité de son secteur à accompagner tous les nouveaux investisseurs à condition qu'ils s'engagent à faire preuve d'intégrité et de respect de la loi. De son côté, le président de la chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI), M. Abdelkader Gouri a mis l'accent sur l'impératif de conférer davantage de prérogatives aux présidents de chambres pour leur permettre de contribuer à la gestion des zones industrielles, la sélection de la qualité d'investissement idoine au vu de l'investisseur et de la zone. L'appareil exécutif fonctionnait seul, c'est pourquoi le rythme d'investissement était jusque-là très faible, a estimé le même responsable, affirmant que l'effort sera désormais axé sur ce point à travers un nouveau programme permettant une plus grande participation des présidents de chambres. Les propositions sanctionnant cette rencontre seront transmises au ministre du Commerce dans les 10 prochains jours, a-t-il soutenu. A une question sur la valeur des importations de l'Algérie hors-hydrocarbures, M. Gouri a indiqué qu'elle a reculé en 2019 à 1,7 milliard de dollars contre 2,3 milliards en 2018, en raison de la conjoncture politique et des conditions que connaissent certains pays voisins. C'est donc un recul de 25% qui a affecté tous les produits sans exception, a-t-il ajouté.

COMPLEXE EL-HADJAR:

Plusieurs mesures pour renforcer l'approvisionnement en minerai de fer

Plusieurs mesures ont été décidées pour renforcer, à partir de ce lundi, l'approvisionnement en minerai de fer du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), annonce le ministère de l'Industrie et des Mines, dans un communiqué.

Lors d'une réunion présidée dimanche par le ministre de l'Industrie et des Mines, Mme Djamilia Tamazirt, et regroupant les responsables des groupes Imetal, Sider Annaba et MANAL ainsi que les représentants du ministère des Transports et des Travaux publics, il a été notamment décidé la mise en place, dès lundi, des moyens et de la logistique nécessaires pour augmenter la cadence des approvisionnements du complexe en minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et Boukhadra et constituer les stocks pour

alimenter le complexe.

Les participants à la réunion ont également décidé le renforcement des moyens de transport par la contribution de la SNTF et tendre vers une navette de quatre (4) rames/j et la SNTN, à raison de 50 camions/j, pour acheminer le minerai de fer vers le complexe et maintenir des niveaux de stocks adéquats, selon le communiqué.

Cela permettra de régler les problèmes liés à l'accès au niveau des mines de Ouenza et Boukhadra et aménagement d'espaces supplémentaires de stockage au niveau du complexe, a poursuivi la même source.

A cet effet, un comité de suivi, regroupant tous les intervenants, a été mis en place pour prendre en charge les aspects liés à l'approvisionnement en minerai de fer, le transport

et la mise en place de la logistique nécessaire au niveau du complexe et des mines.

Le comité mettra en place un dispositif de suivi des stocks de minerai pour éviter des situations similaires, souligne le ministère. Après six jours d'arrêt, du à la baisse de stocks de fer brut à un niveau ne permettant pas la poursuite de son activité, suite à des problèmes techniques, le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a été remis en marche dimanche après l'acheminement de minerai de fer vers le complexe qui atteindra les 120.000 T dans la première phase, rappelle la même source.

Ainsi la réunion, qui a permis de faire le point de situation qui prévaut dans le complexe, a dégagé une feuille de route qui offre une prise en charge réelle et effective de tous les

aspects permettant un niveau de production optimale pour le complexe.

Le ministre a insisté sur l'importance du complexe El-Hadjar pour l'économie nationale, en rappelant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la modernisation et la réhabilitation de ces installations dont la sauvegarde requiert une collaboration étroite entre les différents intervenants pour le bon fonctionnement de ce complexe, indique la même source.

Mme Tamazirt a ainsi incité les différentes parties à travailler en étroite coordination, dans un cadre de rigueur afin de permettre au complexe de retrouver des niveaux de production nécessaires pour la satisfaction de la demande nationale et son positionnement sur le marché de l'export, ajoute le communiqué.

SAIDA:

Remise des clés de 50 logements publics locatifs à Dhoui Tabet

Les clés de 50 logements publics locatifs ont été remis à leurs bénéficiaires de la commune de Dhoui Tabet (wilaya de Saïda), a-t-on appris lundi du président d'APC, Raboud Amar à l'occasion de la cérémonie de remise des clés de ces logements de type F3 s'est déroulée jeudi dernier dans de bonnes conditions en présence de la chef de daïra de Youb, Khadidi Kheira, annonçant la distribution de 30 autres LPL cette année dans la même commune. A rappeler que la commune de Dhoui Tabet a enregistré, en juin dernier, l'attribution de 110 logements publics locatifs. La daïra de Youb a bénéficié d'un programme d'habitat de 400 logements dont 370 achevés et le restant est en phase d'aménagement externe, selon les services de la daïra.

FORMATION

PROFESSIONNELLE :

Ouverture de deux nouvelles spécialités à Oran

Deux nouvelles spécialités de technicien en travaux publics et de culture sous serres seront ouvertes à la prochaine rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels à Oran, a-t-on appris des responsables locaux du secteur. Les nouvelles spécialités ont été créées pour répondre à une demande dans les secteurs des travaux publics et de l'agriculture, a indiqué le chef du service suivi des établissements à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, Brahim Benmabrouk, soulignant que cette initiative vise à insuffler une nouvelle dynamique à même d'optimiser l'employabilité des diplômés dans le tissu économique.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran dispose d'une capacité de 10.000 postes pédagogiques répartis sur les trois modes de formation : résidentiel (2.230 postes), apprentissage (3.540) et diplômant (3.247), outre la formation à distance, l'enseignement professionnel et les écoles privées avec respectivement 200, 110 et 175 postes. Les inscriptions pour la prochaine session, lancées le 15 juillet, se poursuivent jusqu'au 21 septembre en cours, a-t-on précisé de même source, ajoutant que les instituts et les centres de formation professionnelle sont ouverts à tous les jeunes en quête d'information sur les conditions d'accès aux filières dispensées.

Le secteur de la formation professionnelle à Oran a été renforcé de deux nouveaux établissements, d'un CFPA à Boufatis et d'un IFPA à Béthioua, a-t-on indiqué.

MÉTÉOROLOGIE:

L'école nationale des forêts de Batna se dote d'une station météorologique

L'école nationale des forêts de Batna vient de doter d'une station météorologique, a-t-on appris lundi du directeur de cette école, Othmane Briki. Actuellement en cours d'équipement, cette station météorologique automatique sera mise en service «dès la semaine prochaine», selon la même source qui a indiqué que celle-ci devra mesurer les paramètres météorologiques liés aux variations du climat, de la wilaya de Batna et des régions avoisinantes, et les transmettre toutes les demi-heures au centre national des prévisions météorologiques de l'office national de la météorologie. Les variables à mesurer sont la température, la pression, la pluviométrie, la vitesse et direction du vent, l'hygrométrie et le taux d'humidité, a-t-il indiqué. Idéalement installée à plus de 950m au dessus du niveau de la mer, cette nouvelle station météorologique automatique qui fonctionnent à l'énergie solaire est la deuxième du genre dans la wilaya de Batna après celle de l'aéroport de Mustapha Benboulaïd situé à 35 km au nord du chef-lieu de la wilaya dans la région d'Ain El Skhoum.

TIZI-OUZOU:

Prévision de livraison de plus de 1600 logement AADL d'ici la fin de l'année

Un total de 1624 logements de la formule location-vente seront livrés d'ici la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi de la direction locale du logement.

Selon un point de situation des projets de ce type de logements gérés par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), communiqué par la même direction, ces 1624 unités qui seront livrées à partir de fin septembre-début octobre prochain, sont répartis sur trois communes.

Il s'agit des 903 logements en voie d'achèvement au pôle d'excellence de Oued Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, de 521 autres unités sur un programme total de 1000 unités, implantés à Draa El Mizan, et des 200 logements de Tamda dans la commune de Ouaguenoune, a-t-on précisé dans le même document.

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre des exercices 2013, 2018 et 2019, d'un programme de logements de la formule location-vente d'une consistance globale de 14 554 unités.

Le premier (inscrit en 2013) est d'une consistance de 5700 dont 3000 (répartis en deux tranches de 2000 et 1000 logements) sont implantés au pôle d'excellence de Oued Fali, 1000 à Draa El Mizan, 1000 autres à Azazza, 500 à Aghribs et 200 à Tamda.

Sur ce programme, la construction de 131 logements projetés à Draa El Mizan et 107 autres à Azazza n'a pas été lancée à cause d'oppositions alors que le lancement de 40 autres logements à Aghribs est conditionné par la réalisa-



tion de travaux de stabilisation de la partie située en aval du lycée de cette même localité, a-t-on précisé.

Le programme de 2018 est d'une consistance de 7000 logements, au profit des localités de Draa El Mizan (1500 unités), Bouzguène (2300), Tizi Ouzou (1000), Draa Ben Khedda (650), Boghni (458), Aghribs (453) et Tamda (639), a-t-on rappelé.

Les procédures (choix du bureau d'étude, levée des contraintes choix ou installations d'entreprises, réalisation des voies primaires et secondaires) sont en cours pour le lancement des

chantiers, a-t-on ajouté en soulignant qu'à Draa El Mizan, les travaux de construction de 1082 logements sont en cours.

Le reste de ce programme est bloqué suite à l'opposition d'une famille.

La tranche inscrite en 2019 est d'une consistance de 1854 logements dont 1000 sont implantés au nouveau pôle urbain d'Imlil à Azazza, et 854 au pôle d'excellence de Tizi-Ouzou.

Pour ces deux programmes, la procédure de choix des bureaux d'études est en cours, a-t-on indiqué de même de source.

OUARGLA:

Réception prochaine de nouvelles structures socio-pédagogiques universitaires

De nouvelles structures socio-pédagogiques universitaires seront «bientôt» réceptionnées à Ouargla, en prévision de la prochaine rentrée universitaire (2019/2020), a-t-on appris, des responsables de la wilaya.

Parmi ces structures, dont les travaux sont aux «dernières retouches», figurent une résidence universitaire (1.000 lits), a-t-on indiqué.

Implantée à l'Ouest de la ville d'Ouargla, jouxtant la route menant vers la circonscription administrative d'El-Menéa (wilaya de Ghardaïa), cette résidence universitaire est dotée de toutes les prestations nécessaires, ainsi que pour les activités cul-



turelles et sportives. D'autres installations seront également réceptionnées dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Ouargla, dont un rectorat, une

médiathèque et deux salles omnisports, a fait savoir le wali Abdelkader Djellaoui, en marge d'une visite d'inspection consacrée au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique. La réception de ces structures permettra d'amorcer une rentrée universitaire confortable à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a souligné ce responsable. Il a révélé également la levée du gel sur 6.000 places pédagogiques, soulignant à ce propos, que la réalisation de ce projet contribuera, une fois concrétisé, à consolider les capacités d'accueil et de prise en charge des effectifs étudiants croissants.

Composée de dix (10) facultés ainsi que deux instituts, l'UKMO dispose actuellement d'une importante base de structures réparties entre trois pôles universitaires.

RELIZANE:

Production de près de 2 millions de quintaux de céréales

Une production de 1,990 million de quintaux de différentes variétés de céréales a été réalisée dans la wilaya de Relizane lors de la campagne moissons-battage qui tire à sa fin, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles, Abdelkader Kettou.

La récolte engrangée depuis la mi-mai jusqu'à fin août derniers a été faite sur une superficie de 134.000 hectares.

La moyenne du rendement cette saison s'élève à 15 qx/ha en différentes céréales, a indiqué le DSA, qui a fait

part d'un rendement de 50 qx/ha dans certaines régions à hautes potentialités céréalières dont Mendès, Oued Rhiou, Ammi Moussa, Sidi Mhamed Benali et Ouled Yaïche.

Les coopératives de céréales et légumes secs CCLS de Relizane et Oued Rhiou ont accueilli, jusqu'à fin août dernier, 1,139 million quintaux de céréales, alors que certains agriculteurs ont stocké des quantités en vue de leur consommation ou pour l'utilisation des semences en prévision de la

saison prochaine. Quelque 220.000 qx de semences de «qualité excellente» sont réservés pour approvisionner les agriculteurs de la wilaya en prévision de la saison labour-semailles qui sera lancée prochainement, selon le même responsable.

Les services agricoles ont mobilisé, pour la campagne moisson-battage, plus de 300 moissonneuses, 3.197 tracteurs, 37 camions et 12 ponts de stockage des récoltes.

CONSTANTINE: 3 morts et un blessé dans deux accidents distincts de la circulation...

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans deux (2) accidents distincts de la circulation, survenus dans les communes d'Ibn Ziad et de Hamma Bouziane, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris hier de la direction de la protection civile (DPC).

Le premier accident qui s'est produit mardi sur un tronçon de la RN5 reliant Constantine à Mila, dans son segment relevant de la localité d'Ibn Ziad (Nord-Ouest de Constantine) quand un véhicule a dérapé et s'est renversé plus exactement au lieu dit «Bab Toreche» menant vers la commune de Sidi Khelifa (Mila), a précisé dans un communiqué la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

L'accident a provoqué la mort sur place de deux (2) individus âgés de 24 et de 30 ans, acheminés vers la morgue de l'hôpital de la cité El Bir au chef lieu de wilaya, selon la même source.

Le second accident a été enregistré lundi soir dans la commune de Hamma Bouziane, causant la mort d'une personne âgée de 22 ans et des blessures sur la tête à une autre âgée de 34 ans lors d'une collision entre une moto et un bus de transport de voyageurs, a-t-on ajouté. Le corps sans



vie de la victime a été évacué, par les sapeurs pompiers vers la morgue du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis alors que la personne blessée a été transportée vers la polyclinique de Hamma Bouziane

pour les soins nécessaires. Des enquêtes ont été diligentées par les services territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ces drames, a-t-on conclu.

... 10.000 foyers ciblés par une campagne de sensibilisation sur la nécessité du ramonage...

Au total 10.000 foyers à travers les douze communes de la wilaya de Constantine sont ciblés par une vaste campagne de sensibilisation sur la nécessité du ramonage des cheminées et évacuation collective des gaz brûlés et entretien des appareils fonctionnant au gaz naturel, a-t-on appris lundi auprès de la chargée de communication de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine (groupe Sonelgaz).

Lancée en prévision de la saison des pluies, cette opération de sensibilisation, débutée dimanche depuis la ville d'Ali Mendjeli, devra se poursuivre jusqu'à la fin de la période hivernale, a indiqué à l'APS Ouahiba Takhris, relevant que cette campagne sillonnera toutes les communes de Constantine avec pour

objectif d'attirer l'attention de la population sur les risques liés au manque d'entretien des équipements comme le chauffage et la chauffe bain et aux installations défectueuses des appareils. La même responsable a souligné que le constat sur le terrain a révélé que 70 % des abonnés de la Concession négligent «la mesure de sécurité la plus élémentaire», celle du dépoussièrèrent des évacuations de gaz à chaque début de saison de pluies. Affirmant que le ramonage des cheminées et évacuations des gaz brûlés dans les immeubles est une «responsabilité collective» des résidents, la même responsable a indiqué que l'équipe chargée de la sensibilisation ciblera les citoyens dans les placettes et fera du porte à porte pour mieux

«transmettre le message relatif à la sécurité». Mme Takhris a ajouté que la concession d'électricité et du gaz de Constantine a mis à la disposition de ces abonnés des bureaux de conseil et d'orientation pour toute orientation s'agissant d'artisans plombiers agréés, spécialisés dans l'installation et le contrôle des appareils fonctionnant au gaz ou encore des conseils sur les normes à respecter à l'achat de chauffage ou chauffe bain.

Des dépliants contenant des explications sur les méthodes de ramonage des cheminées et des conseils pour l'acquisition d'un appareil de chauffage conforme aux normes requises, seront distribués au cours de cette campagne de sensibilisation, a-t-on signalé de même source, notant

que cette campagne sera appuyée par une émission radiophonique pour «perpétuer le message de la sécurité tout au long de la période hivernale».

Selon les statistiques des services de la protection civile de Constantine, 157 cas d'asphyxie au monoxyde de gaz dont dix (10) mortels ont été recensés dans la wilaya au cours de la précédente période hivernale, indiquant que le chauffe bain est le facteur principal des ces accidents domestiques.

Les mêmes services, relevant que la quasi-totalité des asphyxies ont été enregistrées dans la ville Ali Mendjeli, ont souligné que l'absence de la gaine d'évacuation des gaz brûlés et le raccordement non conforme des appareils sont les causes essentielles des asphyxies signalées.

... 1.800 personnes libérées de l'analphabétisme durant l'année scolaire 2018-2019

Au moins 18000 personnes issues de la wilaya de Constantine ont été libérées de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2018-2019, a indiqué lundi le responsable de wilaya de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), Houcine Hemadi. Le nombre des promus des classes d'alphabétisation a permis de diminuer le taux d'illettrisme à travers l'ensemble des communes de la wilaya de 32 % en 2008 à 10 % actuellement, a précisé à l'APS M. Hamadi en marge

d'une journée «portes ouvertes» organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre). Ces personnes ont obtenu des attestations d'enseignement de base leur permettant de poursuivre des études à distance, de s'inscrire dans les centres de formation professionnelle ou même de créer des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, a souligné le même responsable lors de la rencontre tenue au siège de cet office à la cité Daksi

Abdesselam. Cette journée, a-t-il ajouté, vise la sensibilisation des personnes, qui n'ont pas eu la chance de s'instruire, à rejoindre les classes d'alphabétisation, soulignant que près de 4.000 nouveaux inscrits dans les classes d'alphabétisation, encadrés par 350 enseignants sont attendus dans la wilaya de Constantine au titre de la nouvelle rentrée, prévue le 1er octobre. A l'occasion des «portes ouvertes», des encadreurs et trente (30) lauréats de la récente saison scolaire ont été honorés.

BECHAR: Le corps sans vie de l'enfant emporté par la crue de l'oued Melias repêché à Beni-Ounif

Le corps sans vie de l'enfant (7 ans) emporté dimanche matin par la crue de l'oued Melias (commune frontalière de Beni-Ounif), a été repêché lundi en fin d'après-midi, a-t-on appris auprès de la protection civile à Bechar.

«Nous avons pu repêcher le corps sans vie de cet enfant qui été enseveli sous la boue du oued et ce à proximité du lieu même où il a été emporté par la crue», a précisé à l'APS, le capitaine Boufeldja Kadouri, l'un des responsables des opérations de recherches déclenchées dès l'annonce de la disparition de cette victime. «150 agents de la protection civile relevant des unités d'intervention de Bechar et Naâma ont été mobilisés pour menés les opérations de recherches», a-t-il ajouté.

Le corps de la victime a été évacué vers l'hôpital de Beni-Ounif, avant qu'il soit remis à ses parents, selon la même source. La crue de l'oued Melias qui traverse une partie du tissu urbain de la commune frontalière de Beni-Ounif (100 km au nord de Bechar), a été provoquée par les pluies diluviennes qui se sont abattus sur la région samedi en fin d'après midi.

SKIKDA: Découverte des corps de deux frères portant des coups d'arme blanche

Les corps sans vie de deux frères, âgés de 18 et 20 ans, représentant des coups portés avec une arme blanche ont été retrouvés dans la nuit du lundi à mardi à la cité 1er novembre 1954 à Ezerama, dans la commune de Skikda, a appris l'APS de sources concordantes.

Selon les services de la protection civile, la première victime, M.D. a succombé sur place à un coup de couteau dans le cœur alors que la deuxième victime M.B., était décédé également sur place, d'une attaque au couteau à l'abdomen et diverses blessures au niveau de la poitrine.

La même source a ajouté que les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Skikda pour les besoins de l'autopsie.

Le procureur de la République près du tribunal de Skikda ainsi que les services de la police scientifique se sont déplacés sur les lieux du crime, où des enquêtes approfondies sont menées pour déterminer les circonstances de l'incident.

De son côté, une source sécuritaire a indiqué à l'APS, qu'un présumé coupable, âgé de 19 ans, un voisin des victimes a été arrêté dans le cadre de cette affaire, relevant que selon l'enquête préliminaire, le motif du crime serait une dette que les victimes détenues envers le présumé coupable.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 3 morts et 38 blessés au cours des dernières 24 heures

Trois (03) personnes sont décédées et 38 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique lundi un bilan des services de la Protection civile. L'accident qui a occasionné le plus de victimes s'est produit dans la wilaya de Bechar avec 1 personne décédée et 32 autres blessées, suite au renversement d'un bus de transport de voyageur desservant la ligne (Bechar-Constantine), au niveau de la RN 06, au lieu-dit Benzireg, dans la commune de Bechar.

Les secours de la Protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour l'extinction d'un incendie suivi d'une explosion de gaz butane dans un garage situé au RDC d'un immeuble, sis à la cité 104 logements, dans la commune de Tichy (wilaya de Bejaïa), causant des brûlures de 2ème degré à deux personnes.

Concernant les interventions liées aux intempéries, les secours de la Protection civile poursuivent leur recherches pour retrouver l'enfant âgé de 7 ans emporté samedi matin par les eaux en crue d'oued Miliassa, dans la commune de Beni Ounif, dans la wilaya de Bechar.

Dans le cadre de ces recherches, un renfort de 100 agents comprenant des équipes spécialisées (plongeurs et cynotechnique) a été engagé, précise la même source.

ETATS-UNIS: 3 membres du cargo sud-coréen échoué ont été secourus

Trois des quatre membres d'équipage restés coincés après le chavirement d'un cargo sud-coréen au large de la côte est des Etats-Unis ont été secourus lundi, ont annoncé les garde-côtes américains.

La coque en acier du navire échoué au large de la ville de Brunswick, en Géorgie, a été percée pour leur venir en aide.

Une opération de sauvetage était en cours pour le dernier membre de l'équipage du Golden Ray.

Il «est coincé derrière la vitre dans la salle des machines» du navire, a expliqué aux journalistes, le capitaine des garde-côtes américains, John Reed. «Nous allons trouver un moyen de l'extraire en toute sécurité», a poursuivi M. Reed. Dix-neuf membres de l'équipage du Golden Ray ainsi qu'un pilote de navire américain avaient préalablement été secourus durant la nuit à l'aide d'un hélicoptère, après le chavirement de ce cargo de 200 mètres de long.

Le Golden Ray, chargé de véhicules, s'est couché sur son flanc bâbord dans des eaux peu profondes. Un incendie s'est ensuite déclaré à bord.

Avec un tonnage de 71.000 tonnes, pouvant transporter 7.000 véhicules environ, le Golden Ray est propriété de l'entreprise sud-coréenne Hyundai Glovis, filiale logistique du groupe Hyundai.

Il bat pavillon des îles Marshall.

Selon le ministère des Affaires étrangères sud-coréen, 13 des membres de l'équipage secourus viennent des Philippines et six de Corée du Sud.

AUSTRALIE: Efforts pour lutter contre les feux de forêt

Les immenses feux de forêt qui font rage dans l'est de l'Australie pourraient bien durer des semaines, ont averti mardi les autorités en parlant d'efforts «herculéens» pour protéger des habitations menacées.

Plus de 130 incendies ont été répertoriés dans les Etats du Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud, constituant un début particulièrement précoce et virulent de la saison des feux de forêt. Ils sont la conséquence d'une sécheresse qui se prolonge mais sont aussi attisés par des vents forts. Des centaines de personnes ont été évacuées sur la Sunshine Coast, dans le Queensland. Des vidéos postées sur les réseaux sociaux montraient d'impressionnantes flammes s'élevant en pleine nuit d'une forêt et faisant retomber une pluie de cendres rougeoyantes.

Un millier de pompiers ont été mobilisés dans la nuit dans tout l'Etat.

«Les efforts herculéens de la nuit ont permis un miracle», a déclaré aux journalistes la Première ministre par intérim du Queensland, Jackie Trad.

Seule une maison a été détruite par les flammes, selon Mme Trad, mais les pompiers étaient toujours à pied d'oeuvre mardi.

Dans tout le pays, des milliers d'hectares de forêt sont partis en fumée et des dizaines de maisons ont été ravagées, pour la plupart en Nouvelle-Galles du Sud.

Un haut responsable de la protection civile du Queensland, Michael Wassing, a affirmé que les feux risquaient de se prolonger pendant «des jours et des semaines» en raison de l'éloignement de certains d'entre eux.

Les feux de forêt se produisent tous les ans en Australie lors du printemps et de l'été austral. Mais les experts affirment qu'ils sont renforcés par le réchauffement climatique.

«S'il n'y a pas de précipitation en quantité pendant un certain temps, nous irons au devant d'une saison des incendies très virulente», a déclaré Richard Thornton, directeur général du centre de recherche sur les feux de forêt.

INDONÉSIE: Des centaines d'écoles fermées à cause des feux de forêt en Asie du Sud-Est

Les fumées toxiques provoquées par de vastes incendies de forêt tropicale en Indonésie ont contraint plusieurs centaines d'écoles à fermer en Asie du Sud-Est, ont indiqué hier les autorités indonésiennes et malaisiennes.

En Malaisie, quelque 400 écoles ont été fermées dans neuf districts de l'Etat du Sarawak situé sur l'île de Bornéo, dont le territoire est partagé avec Brunei et l'Indonésie.

Plus de 150.000 élèves ont été affectés par ces fermetures, a précisé le département local à l'Education.

En Indonésie, des crèches, ainsi que des écoles primaires et secondaires ont été fermées dans la province de Jambi sur l'île de Sumatra, selon les autorités locales qui n'ont pas donné de chiffres précis.

De vastes zones de jungle sur l'île de Sumatra et de Bornéo sont en flammes, mobilisant des milliers de pompiers, après des feux souvent déclenchés pour nettoyer des terrains déboisés avant leur exploitation pour l'agriculture.

Le nombre de "points chauds", les zones à haut risque d'incendie détectées par satellite, a été multiplié par sept à 6.312 en quatre jours début septembre sur les îles de Bornéo et Sumatra, selon l'agence de gestion des catastrophes indonésienne.

Dans la capitale malaisienne Kuala Lumpur, où les gratte-ciels sont nimbés d'un nuage de pollution, la qualité de l'air s'est détériorée et



atteint un niveau "néfaste à la santé", selon l'indice officiel.

Les habitants se plaignent d'une odeur de brûlé et d'une pollution irritante.

"Ca fait mal aux yeux et cause des problèmes respiratoires", souligne Indah Sulistia, une touriste indonésienne à Kuala Lumpur.

La brume provoquée par la pollution enveloppe aussi Singapour tandis que les autorités thaïlandaises ont

conseillé aux habitants de porter des masques de protection dans le sud du pays.

Jakarta a déployé des milliers de personnes supplémentaires pour combattre les incendies ces derniers mois, souhaitant éviter la situation de 2015 où les pires incendies en deux décennies avaient étouffé la région dans un nuage de fumée géant et provoqué une crise diplomatique avec les pays voisins.

JAPON/TYPHON: 17.000 personnes bloquées à l'aéroport de Tokyo-Narita

Le typhon Faxai, l'un des plus puissants jamais enregistrés dans la région de Tokyo, a contraint quelque 17.000 voyageurs à rester bloqués à l'aéroport de Tokyo-Narita, à cause de la suspension de liaisons par train et bus, a annoncé la firme exploitant l'aéroport.

Quelque 16.900 passagers arrivés lundi par avion à Narita ont dû y patienter de longues heures avant de pouvoir

rejoindre la capitale qui se situe à plus de 60 kilomètres de l'aéroport.

Il a fallu attendre mardi matin pour que les bus et trains soient remis en service au rythme habituel à cause des dégâts causés par le typhon, qui a balayé Tokyo et sa région entre dimanche et lundi.

Des voyageurs se sont plaints, disant manquer d'informations sur la situation, et ne pas pouvoir obtenir de taxi en raison

d'une file d'attente interminable. «Nous avons donné des informations en japonais et anglais sur les tableaux d'affichage et avons fait des annonces dans quatre langues, chinois et coréen compris», a indiqué un porte-parole de l'opérateur de l'aéroport, en relevant que des milliers de bouteilles d'eau, en-cas et couvertures ont été distribués.

Il a promis que des leçons seront tirées de

cette mauvaise expérience pour éviter une récurrence, notamment l'an prochain où des millions de visiteurs étrangers sont attendus pour les Jeux olympiques. Narita n'est pas le seul aéroport desservant Tokyo. Haneda, beaucoup plus proche, est une plateforme de plus en plus utilisée pour les vols internationaux. Le nombre de créneaux va encore y être augmenté à partir de mars prochain.

CHANGEMENT CLIMATIQUE: Bachelet appelle à agir face à cette menace pour les droits de l'homme

La cheffe des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, a appelé les Etats à agir face à la menace que représente le changement climatique, à l'ouverture de la 42e session du Conseil des droits de l'homme à Genève, selon un communiqué publié lundi par l'ONU.

«Une menace mondiale croissante pour les droits de l'homme». C'est ainsi, et sans détour, que la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Bachelet, a qualifié le changement climatique ce lundi. Devant le Conseil des droits de l'homme, Mme Bachelet a souligné que «le monde n'a jamais vu une menace contre les droits de l'homme de cette envergure». La Haut-Commissaire s'est également dit préoccupée par la vulnérabilité des Caraïbes et des Etats insulaires face aux phénomènes climatiques extrêmes. «L'ouragan dévastateur qui a frappé les Bahamas s'est accélérée avec une vitesse sans précédent sur un océan réchauffé par le changement climatique, devenant ainsi l'une des plus



violentes tempêtes de l'océan atlantique», a expliqué Mme Bachelet. Ailleurs dans le monde, le changement climatique sape les droits, le développement et la paix.

A cet égard, Mme Bachelet, citant les propos du secrétaire général de l'ONU, a rappelé qu'au cours des six dernières décennies, 40% des guerres civiles étaient liées à la dégradation de l'environnement. Bien qu'il existe de nombreux exemples actuels, la cheffe des

droits de l'homme de l'ONU s'est appuyée sur le cas du Sahel, «l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique, avec une augmentation de la température devant être 1,5 fois supérieure à la moyenne mondiale».

La Haut-Commissaire a invité les pays du Sahel à s'attaquer aux causes profondes de la situation actuelle qui nécessitera également des investissements importants pour remédier aux menaces environnementales, offrir de réelles opportunités aux jeunes, mais aussi à lutter contre les inégalités. L'autre source de préoccupation soulevée par Mme Bachelet a trait à «l'accélération drastique de la déforestation en Amazonie».

Les incendies qui sévissent actuellement dans la forêt tropicale peuvent avoir un impact catastrophique sur l'ensemble de l'humanité, mais les femmes, les hommes et les enfants qui vivent dans ces régions, dont de nombreux peuples autochtones, sont les plus durement touchés, a-t-elle dit.

SELON UNE ÉTUDE: Les gens de petite taille ont plus de risque de diabète

Etre de petite taille est associé à un risque accru de développer un diabète de type 2, la forme la plus courante de la maladie, montre une étude publiée hier qui explique notamment ce lien par un niveau plus élevé de gras dans le foie.

Dix centimètres de stature en plus se traduisent en moyenne par «41% de risque en moins de développer un diabète chez les hommes et 33% chez les femmes», selon cet article paru dans *Diabetologia*, la revue de l'Association européenne pour l'étude du diabète.

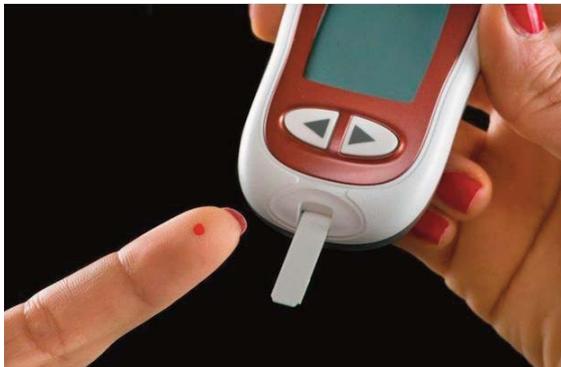
Les résultats ont été corrigés pour ne pas être influencés par d'autres facteurs tels que l'âge, le mode de vie, le niveau d'éducation ou la mesure du tour de taille des participants.

L'étude a porté sur 3.000 Allemands âgés de 35 à 65 ans, sélectionnés parmi 27.000 participants à une vaste enquête de santé.

Il s'agit d'une étude observationnelle, c'est-à-dire qu'elle met en évidence un phénomène statistique mais ne démontre pas de lien de cause à effet.

La conclusion est encore plus forte pour les participants de «poids normal»: chez ces derniers, 10 cm en plus sont associés à 86% de risque de diabète en moins chez les hommes et 67% chez les femmes, alors que chez les personnes en surpoids ou obèses, la diminution n'est que de 36% et 30% respectivement.

Les auteurs avancent plusieurs hypothèses pour expliquer ce lien



entre petite stature et risque accru de diabète: «cette association inverse pourrait être en partie due à un niveau moindre de graisse dans le foie et à un profil cardiometabolique plus favorable», écrivent-ils.

Le profil cardiometabolique désigne un certain nombre de paramètres (tour de taille, pression artérielle, taux de sucre et de triglycérides dans le sang...) considérés comme des facteurs de risque pour plusieurs problèmes de santé (maladies cardiovasculaires, diabète, maladies du foie, apnée du sommeil, etc.). De précédentes études ont également

conclu que les personnes de grande taille ont une meilleure sensibilité à l'insuline et des cellules bêta - les cellules du pancréas qui synthétisent l'insuline - qui fonctionnent mieux.

Ces résultats «confirment que la taille est un indicateur utile du risque de diabète et suggèrent que la surveillance des facteurs de risque cardiometabolique pourrait être indiquée plus fréquemment chez les personnes de plus petite taille», indépendamment de leur indice de masse corporelle, concluent les chercheurs de l'Institut allemand pour la nutrition humaine de Potsdam.

ASIE DU SUD-EST: Face à l'épidémie de dengue, expérimentation d'une bactérie réductrice du fléau

Avec des centaines de morts aux Philippines, des hôpitaux envahis de malades au Vietnam, en Malaisie, en Birmanie et au Cambodge, une épidémie de dengue ravage l'Asie du Sud-Est.

Face à ce fléau, les scientifiques s'attaquent à la propagation du virus avec une expérimentation testée dans neuf pays dont le Vietnam.

Conduite par le programme mondial de lutte contre les moustiques, elle consiste à injecter à des moustiques en laboratoire une bactérie, la *wolbachia*, qui réduit considérablement une possible transmission à l'homme de la dengue - mais aussi d'autres virus comme le Zika, le Chikungunya ou la fièvre jaune.

Une fois les insectes lâchés dans la nature, ils se reproduisent avec l'espèce vecteur de ces maladies.

Les bébés, porteurs de la bactérie, n'ont qu'une infime chance de transmettre le virus.

Au Vietnam, les premiers résultats sur la dengue - principal virus transmis par les moustiques dans le monde - sont prometteurs. «Nous

avons constaté une importante baisse des cas» à la suite de cette expérimentation, indique Nguyen Binh Nguyen, l'un des coordinateurs du projet au Vietnam, cité par l'agence AFP.

Son équipe a relâché l'an dernier environ un demi-million de moustiques porteurs de la *wolbachia* à Vinh Luong, un district surpeuplé dans le sud du pays, particulièrement vulnérable à la dengue. Depuis, les cas ont diminué dans cette zone de 86% par rapport à la station balnéaire voisine de Nha Trang, assure Nguyen Binh Nguyen. Et les habitants sont soulagés car si les insectes continuent de circuler, la majorité sont désormais porteurs de la *wolbachia*.

La dengue, dont les symptômes (douleurs articulaires, forte fièvre, vomissements...) s'apparentent à un syndrome grippal, touche plus sévèrement les enfants, en particulier les jeunes filles, bien que les scientifiques ne sachent pas pourquoi.

Depuis le début de l'année, cette maladie frappe de plein fouet

l'Asie du Sud-Est: au moins 670.000 personnes ont été infectées et plus de 1.800 sont décédées dans la région, selon des données compilées à partir des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des autorités sanitaires de ces pays.

En cause: les températures élevées et une nouvelle souche du virus qui se propage vite parmi les populations non immunisées.

Les moustiques qui transmettent la dengue à l'homme prospèrent le plus souvent dans des zones urbanisées chaudes et humides, où l'eau stagnante est abondante.

La moitié des habitants de la planète vivent dans des zones à risque, principalement en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Perturbation des écosystèmes, déplacements des populations et des marchandises à cause de la mondialisation, urbanisation galopante sans assainissement des eaux, réchauffement climatique: «le cocktail est parfait pour que l'épidémie» progresse très rapidement, souligne Rachel

Lowe, professeure adjointe à la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

Il existe un vaccin contre la dengue, mis au point par le laboratoire Sanofi Pasteur et approuvé pour utilisation dans une vingtaine de pays et dans l'Union européenne.

Mais il est controversé.

Aux Philippines, son déploiement raté en 2016 s'est traduit par la mort de dizaines d'enfants et a conduit à son interdiction.

La communauté scientifique s'intéresse aujourd'hui d'autant plus à la bactérie *wolbachia* que les insecticides pulvérisés à grande échelle dans certaines zones d'Asie du Sud-Est ne sont efficaces qu'à court terme et que les moustiques développent une résistance à ces produits.

Présente dans 60% des espèces d'insectes, la *wolbachia* a été découverte pour la première fois dans les années 1920 chez des moustiques vivant dans le système de drainage situé sous l'Université d'Harvard aux Etats-Unis.

FIÈVRE CHIKUNGUNYA: Djibouti déclenche son protocole national d'urgence de surveillance épidémiologique

Le ministère djiboutien de la Santé a annoncé lundi le déclenchement du protocole national d'urgence de surveillance épidémiologique après l'apparition de cas de la maladie de Chikungunya dans certains pays de la région.

Selon un communiqué publié par le ministère, toutes les mesures préventives et curatives ont été mises en place, notamment le protocole national d'urgence de surveillance épidémiologique au niveau de tous les points d'entrée du territoire national du pays.

Par ailleurs, l'ensemble des mesures de prises en charge cliniques ont été activées et les protocoles thérapeutiques définis dans toutes les structures de santé du pays afin d'accroître leurs capacités d'intervention face à cette maladie, a précisé également le ministère dans son communiqué.

Celui-ci a appelé également les Djiboutiens revenant des vacances de l'Éthiopie et qui présentent des signes cliniques notamment des maux de tête, de la fièvre, de courbatures et surtout de douleurs au niveau des articulations à aller directement dans le centre de santé le plus proche.

L'Éthiopie a annoncé en effet le 29 août dernier une épidémie de Chikungunya qui a infecté 15 192 personnes, notamment dans la ville de Dire-Dawa, qui est la principale destination des vacanciers djiboutiens pour l'été.

Toutefois, selon l'Institut éthiopien de la santé publique (PHI), il n'y a pas eu jusqu'à présent de cas mortel dans cette épidémie de Chikungunya en Éthiopie, et cela serait attribuable en partie aux mesures adoptées par le PHI pour soigner rapidement les patients. Le Chikungunya est une maladie virale transmise à l'être humain par les moustiques. Il est rarement fatal et en général spontanément résolutif, et ses symptômes durent deux à trois jours le plus souvent.

BIRMANIE: La NASA expérimente une technique de lutte contre le paludisme à partir de l'espace

Plusieurs maladies véhiculées par les moustiques sévissent encore dans certaines régions d'Asie du Sud-Est, la dengue, le virus Zika, le chikungunya, mais aussi le paludisme (ou malaria), contre lequel la Nasa expérimente depuis l'espace une nouvelle technique en Birmanie afin de tenter de l'éradiquer. Les scientifiques de l'agence spatiale américaine, en partenariat avec des chercheurs de l'université américaine du Maryland, exploitent des données satellitaires regroupant divers facteurs environnementaux comme la température, l'humidité du sol, les précipitations et la couverture forestière.

Ils les combinent ensuite avec des données socioéconomiques comme la densité de la population et le nombre de déplacements transfrontaliers.

L'objectif est d'identifier à l'avance les zones particulièrement sensibles au paludisme, pour que du personnel qualifié et des médicaments puissent être acheminés à temps afin de prévenir une éventuelle épidémie.

«Beaucoup de personnes utilisent dans une certaine mesure la modélisation spatiale (...) Mais pas avec la même intensité et les mêmes capacités que celles que nous avons ici», explique Tatiana Loboda, la scientifique qui pilote le projet en Birmanie, citée par l'agence AFP. L'expérimentation a débuté en 2017, mais l'équipe de la chercheuse a déjà constaté une forte corrélation entre le taux de déforestation et la maladie. Une théorie (qui reste à prouver) est que ces zones, comprenant souvent des exploitations forestières, des mines et des plantations, accueillent un nombre particulièrement important de travailleurs migrants ou saisonniers qui transportent avec eux de nouvelles souches du parasite.

La tâche des scientifiques est délicate en Birmanie où plusieurs régions, théâtres de conflits entre l'armée et des factions rebelles, sont très difficiles d'accès. «Je voudrais couvrir l'ensemble du pays en effectuant des déplacements aléatoires (sur le terrain), mais je ne peux pas», déplore Tatiana Loboda.

Le nombre de décès dus au paludisme a chuté dans le pays de 3.900 en 2010 à 220 en 2017, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors que cette maladie connaît une baisse massive du nombre de cas dans le monde depuis une dizaine d'années (-40%) et pourrait être éradiquée «en l'espace d'une génération», selon un rapport publié dans la revue *The Lancet*. Mais la Birmanie héberge plusieurs formes de paludisme résistant au traitement standard et les experts craignent qu'elles se répandent notamment en Afrique subsaharienne où se concentre la majorité des décès.

La dengue et le paludisme, deux maladies qui se transmettent via une piqûre de moustique, présentent des signes cliniques relativement semblables (forte fièvre, vomissements...).

Les zones les plus exposées au paludisme sont généralement les régions rurales ou reculées, tandis que la dengue est très active dans les zones urbaines ou semi-urbaines.

Epilepsie : elle concernerait tous les cerveaux

Des scientifiques de l'Inserm ont réussi à modéliser les crises d'épilepsie. Ils ont ainsi découvert qu'elles existent à l'état latent chez chacun de nous.

Entre 0,6% et 0,7% de la population française serait concernée par l'épilepsie. Pourtant, selon des chercheurs de l'Institut national de la santé (Inserm), "la crise d'épilepsie existe à l'état latent dans tous les cerveaux". L'équipe des docteurs Viktor Jirsa et Christophe Bernard a mis au point une modélisation mathématique de l'épilepsie, publiée par la revue *Brain*.

Dans l'étude, ils expliquent que les crises obéissent à des règles mathématiques très simples, malgré la diversité de ses formes allant de la perte de conscience à une contraction musculaire ténue ou une absence de juste quelques secondes.

Interviewé par le Figaro, Christophe Bernard explique le mécanisme des crises d'épilepsie grâce à une image très simple : "Le cerveau serait un paysage où se promène un personnage. Mais dans cette contrée se pressent des châteaux interdits : si l'on y pénètre, on fait une crise d'épilepsie."

Une forme d'activité primitive

Les châteaux sont entourés par des murailles, qui sont plus fragiles ou plus solides en fonction de l'âge. "Ces murailles sont aussi franchissables par le jeune adulte si un événement extrême (traumatisme crânien, électrochoc...) le catapulte au sein du château", dit-il. "La crise d'épilepsie est peut-être la forme d'activité la plus primi-



tive que le cerveau peut générer."

L'épilepsie, maladie neurologique la plus courante après la migraine, est plutôt

bien contrôlée aujourd'hui : la seule contrainte étant une prise de médicament quotidienne. Grâce au modèle mis au point

par les chercheurs de l'Inserm, de nouveaux traitements, plus personnalisés, pourraient être mis au point.

Du sport pour calmer les crises

La pratique régulière du sport constitue un outil thérapeutique intéressant pour diminuer l'intensité et la fréquence des crises, souligne l'Association Epilepsie France.

Les personnes épileptiques n'ont pas de raison d'être sur le banc de touche en matière de pratique sportive. Au contraire, l'activité physique devrait être davantage considérée comme une corde supplémentaire à l'arc thérapeutique. C'est ce qu'a rappelé l'Association Epilepsie France, à l'occasion de la Journée internationale de l'épilepsie lundi 8 février.

Michèle Vidal est professeure d'activités physiques spécialisée dans l'éducation sportive de patients épileptiques au centre de lutte contre l'épilepsie de la Teype, près de Valence (Drôme). Son expérience sur le terrain l'a convaincue de l'effet anti-épileptique du sport auprès des patients qu'elle accompagne. "Pour le moment peu d'études scientifiques viennent valider les bienfaits du sport pour le patient épileptique, mais sur le terrain, on observe une réelle diminution de la fréquence et de l'intensité des crises lors de la pratique", explique-t-elle à l'AFP.

Par un mécanisme complexe, le sport arriverait dans le cerveau à prévenir les courts-circuits à l'origine des crises d'épilepsie, ces décharges d'influx nerveux anormaux. "Il y a moins de crises, souvent elles sont moins sévères. Et chez certains patients, cela va améliorer des troubles qui vont accompagner l'épilepsie : des troubles anxieux, dépressifs, du sommeil...", juge de son côté le Dr Gilles Huberfeld, neurologue à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière à Paris, interrogé par Franceinfo.

Les bienfaits du sport sur les patients seraient multiples. Le bien-être ressentirait

diminuerait le stress, la peur et l'anxiété, facteurs de risque des crises d'épilepsie. Mais les patients gagneraient en confiance, se sentant moins stigmatisés à cause de la maladie.

Avant de se mettre à un sport, il est conseillé de demander un avis médical qui orientera vers des activités les moins à risque quand on est épileptique. Les activités comme l'escalade, l'alpinisme et la plongée sous-marine sont à éviter par exemple. Et plus généralement toute pratique doit être encadrée par un professionnel.

Du venin de serpent pour la comprendre

La toxine du venin de serpent corail serait impliquée dans les mêmes mécanismes que l'épilepsie ou la schizophrénie. L'étude de ce venin permettrait de mieux comprendre la maladie.

Une équipe de chercheurs vient de percer le mystère du venin du serpent corail, un reptile du Costa-Rica particulièrement venimeux. Une découverte qui risque d'avoir des répercussions sur la santé de l'homme car les chercheurs ont découvert que la toxine de ce venin était impliquée dans les mêmes mécanismes que l'épilepsie ou la schizophrénie.

"Ce que nous avons trouvé, c'est la première toxine animale connue (appelée MnTx), et de loin la plus puissante, qui cible les récepteurs GABA(A), les cellules nerveuses responsables de l'épilepsie", ex-

plique le Dr Frank Bosmans, un des co-auteurs de cette découverte. Chez les mammifères, les récepteurs GABA(A) sont très importants, car ils jouent un rôle indispensable dans la communication entre le cerveau et la moelle épinière. L'épilepsie, la schizophrénie et les douleurs chroniques sont trois pathologies causées par un dysfonctionnement de ces récepteurs. Le Dr Bosmans et son équipe envisagent donc d'utiliser le venin du serpent corail comme un outil, pour mieux comprendre comment fonctionnent les récepteurs et découvrir quel dysfonctionnement peut provoquer l'épilepsie ou la schizophrénie.

Ce n'est pas la première fois que des chercheurs utilisent le venin de serpent pour mettre au point des traitements. Récemment, les chercheurs français de l'Ins-



titut de pharmacologie moléculaire et cellulaire de Nice ont découvert que le venin du mamba noir, l'un des serpents les plus dangereux d'Afrique, contenait des pro-

téines antidouleur identiques à celles de la morphine. Cette découverte pourrait permettre la mise au point d'un nouvel analgésique ayant moins d'effets secondaires.

Epilepsie : les femmes enceintes encouragées à allaiter

Chez les femmes enceintes souffrant d'épilepsie, l'allaitement serait conseillé. Cela abaisserait les risques liés à l'exposition du bébé in utero aux traitements contre l'épilepsie de la mère. Chaque année en France, 5 000 bébés naissent de mamans souffrant d'épilepsie. La grossesse chez ces femmes épileptiques n'est pas sans danger pour le bébé. Certains médicaments contre l'épilepsie peuvent augmenter le risque de malformations congénitales et de troubles autistiques chez l'enfant, comme l'a établi une étude norvégienne publiée dans *Epilepsia* en juillet dernier.

Des chercheurs du CHU de Bergen en Norvège publient de nouveau sur le sujet mais pour apporter cette fois-ci une nouvelle plus rassurante aux futures mamans. Dans la revue scientifique *JAMA Neurology*, cette étude conclut qu'un allaitement d'un an pourrait limiter les risques liés à l'exposition du futur bébé aux médicaments antiépileptiques pendant la grossesse.

Les chercheurs se sont appuyés sur les données d'une cohorte norvégienne de mères et d'enfants née entre 1999 et 2009. Les mères ont fourni des informations spécifiques concernant les évolutions motrices et sociales, le développement du langage et le comportement de leurs bébés à l'âge de 6 mois, 18 mois puis à 36 mois. Les mamans ont également indiqué si elles avaient allaité la première année suivant leur accouchement. Ce cas des mamans épileptiques qui ont suivi un traitement, et potentiellement exposé leur enfant pendant la grossesse à ces médicaments, a été analysé. 223 bébés étaient concernés par cette exposition in utero.

Les résultats de l'étude soulignent que les enfants nés de mamans épileptiques et qui ont été allaités n'ont pas présenté de difficulté motrice que ce soit à l'âge de 6 mois, de 18 mois ou de 36 mois. Cela signifie que l'allaitement pourrait jouer un rôle protecteur contre les dangers liés au traitement de l'épilepsie. « Les femmes souffrant d'épilepsie devraient être encouragées à allaiter leurs enfants », prône l'étude.

Dans plus de 90% des cas, la grossesse des femmes épileptiques se déroule sans complication pour le bébé. Les femmes épileptiques font néanmoins l'objet d'une surveillance étroite par leurs médecins. Il est conseillé dans la mesure du possible qu'elles consultent leur médecin trois mois avant la conception. Pendant la grossesse, des adaptations sont possibles à l'instar d'un ajustement du traitement ou du dosage médicamenteux afin de réduire les risques.

Pourquoi il faut dédramatiser l'épilepsie

Soudain, un cri. Puis la personne perd connaissance, tombe au sol et est prise de convulsions. Telle est l'image qu'on a de la crise d'épilepsie. Pourtant, cette maladie fréquente n'est pas toujours spectaculaire.

Les crises ne sont qu'un symptôme

Le Pr Philippe Derambure, neurologue au CHRU de Lille, le souligne : « Les crises ne sont que le symptôme de la maladie et surtout, elles ne sont convulsives que dans 10 % des cas. » Pour comprendre leur origine, il faut savoir que le cerveau peut être comparé à un immense réseau électrique : les neurones y communiquent entre eux en propageant des signaux électriques. Chez les personnes épileptiques, une crise survient lorsqu'un groupe de neurones voit son activité électrique s'accroître de façon excessive.

Cette surexcitation peut concerner l'ensemble du cerveau. On parle alors de crise généralisée. Elle se manifeste par des convulsions ou une simple absence de quelques secondes. Lorsque seule une zone du cerveau est affectée, on parle de crise partielle. En fonction de la zone touchée, les symptômes sont très variables. Il peut s'agir de troubles du langage, d'hallucinations visuelles ou auditives, de sensations de déjeû, de troubles de la conscience, ou encore de mouvements involontaires, etc.

Les causes sont multiples et de gravité différente

La maladie peut apparaître à tout âge, même si l'incidence est plus élevée chez les enfants (plus de la moitié des épileptiques le sont devenus avant l'âge de 18 ans). Mais, passé un certain âge, une partie des patients ne fait plus de crise. Les causes sont mal connues et probablement multiples. « Dans certains cas, il y a sûrement une origine génétique, ce qui expliquerait pourquoi on trouve plusieurs maladies dans une même famille », estime le Pr Derambure. Des malformations ou des lésions cérébrales survenues durant la formation du fœtus peuvent aussi être en cause. Et un



infarctus, une hémorragie, une tumeur cérébrale, une maladie dégénérative peuvent provoquer des crises, d'où l'augmentation de la fréquence de la maladie chez les personnes âgées.

Une crise de convulsions ne signifie pas qu'on est atteint d'épilepsie

Si épilepsie ne signifie pas toujours convulsions, la réciproque est vraie : une crise de convulsions ne fait pas d'un enfant un épileptique. S'il a moins de 5 ans et que ces convulsions sont survenues alors qu'il avait de la fièvre, il s'agit plus probablement de convulsions fébriles, une réaction à la fièvre certes impressionnante mais le plus souvent bénigne. Si l'enfant a fait une chute ou s'il a reçu un coup sur la tête, les convulsions peuvent être le symptôme d'un traumatisme crânien. Il faut alors consulter sans attendre. « Pour qu'un diagnostic d'épilepsie soit posé, il faut que les crises se répètent et qu'elles soient caractérisées par une anomalie électrique. Un électroencéphalogramme est donc nécessaire pour le savoir », explique notre spécialiste.

On peut protéger la personne en crise

Une crise d'épilepsie s'arrête spontanément et aussi brusquement qu'elle est apparue. On ne peut donc rien faire pour la stopper. « Il faut seulement attendre que cela passe, en limitant au maximum ses interactions avec la personne en crise, précise le Pr Derambure. La seule chose que l'on peut faire est de l'éloigner des situations ou des objets dangereux (pousser un rebord de table...). Et tenter de lui faire adopter la position latérale de sécurité (sur le côté, une jambe pliée). Mais, contrairement aux idées reçues, il est inutile, et même dangereux, d'essayer de lui faire mordre quelque chose. »

Des traitements efficaces existent

Il existe une vingtaine de médicaments différents. Ceux-ci exercent une action sur le seuil de déclenchement des crises et, chez deux tiers des patients, évitent la survenue des crises de manière efficace. Un seul médicament peut suffire mais, parfois, il faut en combiner plusieurs.

Chez une minorité de patients,

les médicaments ne fonctionnent pas. Pour ces malades, la chirurgie peut être envisagée. Un électroencéphalogramme avec vidéo permet de repérer la zone du cerveau responsable du déclenchement des crises. On peut alors l'enlever (résection) ou la détruire (laser ou radiothérapie ciblée). À condition qu'elle ne soit pas indispensable au fonctionnement du cerveau ou trop proche d'une zone essentielle.

On peut guérir de l'épilepsie

Les traitements médicamenteux ne guérissent pas l'épilepsie, ils agissent uniquement sur les symptômes. La chirurgie, en revanche, permet la guérison puisque la zone responsable est supprimée. Mais, en raison de son caractère invasif et des risques liés à l'opération, elle n'est envisagée que lorsque l'échec des médicaments est constaté. Enfin, certaines épilepsies de l'enfance guérissent spontanément.

« Mais comme il n'existe pas de marqueur de la guérison, on ne peut qu'essayer, après quatre ou cinq ans sans crise, de diminuer voire d'arrêter les traitements », précise le Pr Derambure.

Pas de Dépakine® pendant la grossesse !

On sait, depuis les années 80, que la Dépakine®, un médicament très utilisé dans l'épilepsie, expose le fœtus à un risque important de malformations.

Dans les années 2000, on a ainsi mis en évidence des risques sur le développement neurologique (diminution du QI, troubles du langage, autisme, etc.).

Pourtant, ce médicament a continué à être prescrit à des femmes enceintes : 14 322 en ont pris entre 2007 et 2014.

Certains parlent de scandale sanitaire. Le Pr Derambure se

veut plus modéré : « La Dépakine® est un médicament très utile, efficace, bien toléré, c'est pourquoi il est largement prescrit, notamment chez les enfants. Mais quand ces enfants grandissent et deviennent des jeunes femmes, il faut se poser la question du renouvellement de leur traitement.

Les jeunes femmes épileptiques doivent être informées de ce risque et, si elles ont un projet de grossesse, elles doivent consulter avant de tomber enceintes. »



BURKINA FASO: 6 gendarmes tués dans une attaque dans le Nord



Six gendarmes ont été tués lundi à Inata, localité située dans la province du Soum, dans le nord du Burkina Faso, selon des sources sécuritaires.

«Une équipe de la gendarmerie, de retour d'une mission de ravitaillement, est tombée dans une embuscade, perpétrée par des individus armés à l'entrée d'Inata», a indiqué une source sécuritaire, citée par l'agence AFP.

«L'attaque a eu lieu dans la matinée et a entraîné la mort de six éléments», a précisé une source sécuritaire, l'attribuant aux «groupes armés terroristes en activité dans la région».

Cette attaque survient au lendemain d'une double attaque dans deux localités de la province du Sanmatenga (nord), ayant fait 29 morts et six blessés, des civils, selon le gouvernement.

Dans la même journée de dimanche, quatre militaires ont été blessés lors d'une attaque contre une patrouille à Banh, dans la province du Yatenga, également dans le nord du Burkina, a indiqué une source sécuritaire.

Dans un message sur son compte Twitter, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a condamné «ces attaques inqualifiables, ces actes ignobles (qui) ne resteront pas impunis».

Le Burkina Faso, pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, est pris depuis quatre ans et demi dans une spirale de violences, attribuées à des groupes armés, certains affiliés à Al-Qaïda et d'autres au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

Depuis début 2015, les attaques terroristes, de plus en plus fréquentes et meurtrières, en particulier dans le nord et l'est du pays, ont fait au moins 570 morts, selon un décompte médiatique. Les forces de sécurité burkinabè sont régulièrement visées et subissent de lourdes pertes.

Vingt-quatre soldats avaient été tués dans une attaque en août, la plus meurtrière qu'ait connue l'armée.

Un sommet exceptionnel des chefs d'Etat ouest-africains sur la sécurité doit avoir lieu le 14 septembre à Ouagadougou.

UA-BURKINAFASO: La Commission de l'UA condamne avec fermeté les attaques terroristes dans le nord du Burkina Faso

La Commission de l'Union africaine (UA) a condamné avec fermeté les attaques terroristes dans le nord du Burkina Faso ayant fait plus de 29 morts.

Dans une déclaration publiée mardi, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a également adressé ses sincères condoléances aux familles des victimes et au gouvernement, et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

«Le Président de la Commission souligne que ces attentats témoignent de la gravité de la situation au Sahel dans son ensemble et appelle à une action internationale coordonnée et soutenue en appui aux efforts des pays de la région, notamment à travers la Force conjointe du G5 Sahel», lit-on dans cette déclaration.

M. Faki Mahamat a réaffirmé le soutien de la Commission de l'UA aux pays de la région, ajoutant qu'il poursuivra ses efforts de plaidoyer à l'endroit de la communauté internationale sur l'urgence de la situation.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE: Le 2^e groupe de candidats passe au débat télévisé

Un deuxième contingent de 8 candidats parmi 26 à la présidentielle en Tunisie, ont tenté de rallier et séduire les électeurs, lors du deuxième débat télévisé «la route vers Carthage», diffusé la soirée de dimanche sur les différentes chaînes tunisiennes.

Durant deux heures, les prétendants à la présidentielle, ont répondu, calmement, à des questions d'intérêt national, sur la sécurité, la contrebande, le commerce parallèle, le blanchiment d'argent, l'émigration irrégulière, les relations internationales et autres.

Le premier débat a eu lieu, samedi avec la participation de 9 candidats.

Chaque candidat disposait de 90 secondes pour répondre à une question. Le temps de parole est strictement respecté et des bips rappellent les candidats à l'ordre lorsque leurs discours débordent. Ce débat diffusé en direct et qui a suscité un grand intérêt des Tunisiens est sensé aider les électeurs à choisir leur candidat, le jour du scrutin, 15 septembre 2019, et leur offrir une meilleure visibilité sur son programme et son aptitude à gérer les affaires de l'Etat.

Un troisième contingent de candidats en lice pour le scrutin, vont exposer leurs idées dans la soirée de lundi, conformément à un tirage au sort effectué fin août.

Premier du genre en Tunisie et probablement dans le monde arabe, ce débat ayant pour slogan «La route vers Carthage» est organisé à l'initiative de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), la chaîne nationale tunisienne El Wataniya et la Haute autorité indépendante de la



communication audiovisuelle (HAICA), avec l'appui de l'ONG Munathara. Il est retransmis sur onze chaînes de télé et une vingtaine de radio. L'élection présidentielle anticipée aura lieu dimanche, 15 septembre 2019, sur le sol tunisien et les 13, 14 et 15 du même mois dans les circonscriptions électorales à l'étranger englobant quelques 390 bureaux de vote. D'après l'instance électorale tunisienne, les résultats préliminaires du premier tour présidentiel anticipé sont fixés pour le 17 septembre. La campagne électorale ouverte le 2 septembre se

déroule jusqu'à présent dans une ambiance compétitive et dans un climat des plus sereins.

Les candidats sillonnant le territoire national misent énormément sur l'ingéniosité et l'originalité de leurs programmes pour séduire les électeurs. Les candidats continueront à animer leurs meetings jusqu'au 13 du mois en cours.

Les Tunisiens mettent tant d'espoir sur le futur président, afin de relancer la Tunisie sur la voie de développement et la prospérité, notent les observateurs.

SOUDAN DU SUD: Machar est arrivé à Juba pour y rencontrer Kiir

Le chef rebelle sud-soudanais Riek Machar est arrivé lundi à Juba, pour sa première visite en un an dans la capitale, où il doit rencontrer le président Salva Kiir et tenter de faire avancer le processus de paix, ont rapporté lundi des médias. M. Machar, qui vit en exil à Khartoum, est arrivé en milieu de matinée dans un avion soudanais, précédé par deux autres appareils transportant une large délégation d'une soixantaine de personnes.

«Le président Salva Kiir Mayardit tiendra une rencontre en face-à-face avec le FVP (Premier vice-président) désigné Riek Machar», a indiqué le gouvernement sud-soudanais sur son compte Twitter.

Le ministre de l'Information, Michael Makuei, avait déclaré

dimanche que les deux hommes évoqueraient «toutes les questions en suspens concernant le processus de paix et la manière d'aller de l'avant».

MM. Kiir et Machar ne sont pas vus depuis une rencontre au Vatican en avril. La visite devrait durer deux jours. Elle intervient alors que se rapproche la date-butoir, fixée à début novembre, pour la formation d'un gouvernement transitoire d'union nationale, point-clé de l'accord de paix signé en septembre 2018 à Addis Abeba, et qui prévoit notamment la nomination de M. Machar au poste de vice-président. Ce gouvernement devait initialement être formé en mai. Mais M. Machar, inquiet des conditions de sécurité à son retour à Juba, avait obtenu un délai

de six mois supplémentaires. Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013, deux ans après son indépendance du Soudan, lorsque M. Kiir, un Dinka, a accusé M. Machar, alors son vice-président, membre de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit, marqué par des atrocités et le recours au viol comme arme de guerre, a fait plus de 380.000 morts selon une étude récente, et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à quitter leurs foyers.

L'accord de paix conclu en septembre 2018 a entraîné une forte baisse des combats, même s'ils n'ont pas complètement cessé.

Le délai négocié en mai devait notamment permettre de procéder au cantonne-

ment des combattants et à leur intégration dans une armée unifiée, mais peu de progrès ont été enregistrés depuis.

Pour Alan Boswell, expert à l'International Crisis Group (ICG), des discussions directes entre MM. Kiir et Machar sont le seul moyen de faire avancer les choses.

«Nous attendions ce moment depuis longtemps.

La seule manière d'aller de l'avant était que les deux se rencontrent.

Il est tout à fait possible de former un gouvernement d'union nationale, mais ils devront trouver de nouveaux accords politiques pour cela», a-t-il déclaré. «S'ils échouent à trouver un moyen d'avancer en se parlant directement, alors on peut s'attendre à une crise majeure», a-t-il cependant mis en garde.

SOUDAN - EGYPTE: Le Caire évoque un «nouveau départ» dans ses relations avec Khartoum

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Sameh Choukri est arrivé à Khartoum lundi pour une visite présentée par Le Caire comme un «nouveau départ» dans les relations bilatérales alors que le Soudan s'engage dans une transition vers un régime civil.

«Cette visite est très importante parce qu'elle inaugure un nouveau départ dans les relations entre l'Egypte et le Soudan», a affirmé le ministre égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué. «Elle illustre également le soutien de l'Egypte au Soudan

et à son peuple», a-t-il ajouté. M. Choukri doit rencontrer lors de sa visite d'une journée son homologue soudanais Asma Mohamed Abdallah, première femme à la tête de la diplomatie soudanaise, et d'autres responsables dont le général Abdel Fattah al-Burhane, chef du Conseil souverain qui pilote la transition, et Abdallah Hamdok, à la tête depuis dimanche du premier gouvernement depuis la chute de l'ex président Béchir. L'Egypte était un allié indéfectible des généraux soudanais ayant pris le pouvoir à la suite de

l'éviction par l'armée du président Omar el-Béchir en avril, après des mois de manifestations contre son régime. Les liens entre les deux pays voisins ont souvent été tendus au fil des ans en raison de différends commerciaux et frontaliers.

Depuis le déclenchement des manifestations contre le régime de Béchir en décembre, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et d'autres responsables de son pays avaient régulièrement appelé à la stabilité au Soudan.

BREXIT:

Le Parlement refuse à nouveau des élections anticipées

Les députés britanniques ont refusé à nouveau de déclencher des législatives anticipées, avant une suspension du Parlement jusqu'au 14 octobre, deux semaines avant la date prévue pour le Brexit.

Avec seulement 293 voix pour, loin des deux tiers des sièges requis pour déclencher des élections générales, les députés ont mis en échec pour la deuxième fois en cinq jours la proposition de Boris Johnson, qui voulait que les électeurs soient appelés aux urnes le 15 octobre.

Avant le vote, le chef de gouvernement a assuré qu'il ne demanderait «pas un nouveau report» du Brexit, prévu le 31 octobre, en dépit d'une loi votée en ce sens par le Parlement, entrée en vigueur lundi après l'assentiment de la reine Elizabeth II.

Recoeur en justice, démission ou autre, Boris Johnson n'a pas expliqué comment il compte s'y prendre. «Si vous voulez un délai, alors votez pour des élections générales !», a-t-il lancé au leader de l'opposition Jeremy Corbyn qui, selon lui, craint d'être défait dans les urnes.

Celui-ci a rétorqué qu'il voulait une élection, mais se refuse à «risquer le désastre» d'une sortie de l'UE sans accord.

Avant tout scrutin, l'opposition veut s'assurer que la perspective d'un «no deal» est écartée et que le Brexit sera repoussé de trois mois, comme le Parlement l'a voté la semaine dernière.

Ce texte oblige le Premier ministre à demander ce report à l'UE s'il n'obtient pas d'accord de sortie d'ici au 19 octobre, juste après un sommet européen. Les camoufflets se sont succédé depuis une semaine pour Boris Johnson.

Lundi en début de soirée encore, la Chambre des communes a adopté un texte pour contraindre le gouvernement à publier des documents confidentiels sur l'impact d'un Brexit sans accord, que l'exécutif est soupçonné d'avoir minimisé.

La séance de lundi à la Chambre des communes est la dernière avant la suspension du Parlement pendant cinq semaines décidée par Boris Johnson.

Elle a été marquée par l'annonce surprise de la démission prochaine du président de la Chambre, John



Bercow, après dix ans passés dans le fauteuil de «speaker».

Accusé ces derniers mois par les partisans d'un Brexit dur d'avoir outrepassé les règlements parlementaires à leur détriment, il a, les yeux embués, salué le sens de «l'intérêt national» des membres de la Chambre. La suspension du Parlement, dénoncée par M. Bercow comme un «scandale constitutionnel», a suscité une vague d'indignation au Royaume-Uni, où ses opposants soupçonnent Boris Johnson d'avoir manœuvré pour empêcher les députés de débattre du Brexit et précipiter le pays vers un divorce sans accord avec l'Union européenne.

Boris Johnson a assuré lundi encore vouloir un accord, mais Bruxelles et Londres ne parviennent pas à s'entendre sur la manière de maintenir ouverte la frontière en Irlande après le Brexit.

«Un terrain d'entente a été trouvé dans certains domaines mais des divergences significatives demeurent», selon un communiqué commun publié à l'issue d'une rencontre de Boris Johnson avec le Premier ministre irlandais Leo Varadkar à Dublin. Boris Johnson s'oppose à tout nouvel ajournement du Brexit, initialement

prévu pour le 29 mars et déjà reporté deux fois, si aucun compromis n'est trouvé.

Il a réitéré lundi sa détermination à sortir à tout prix du club européen le 31 octobre, sous peine d'infliger un «dommage permanent» à la confiance des Britanniques envers la démocratie, après le référendum de 2016 qui a tranché à 52% pour le Brexit.

Tout nouveau délai devra encore être approuvé à l'unanimité des 27 autres Etats membres de l'Union européenne. Des élections pourraient permettre au Premier ministre de récupérer la majorité qu'il a perdue en excluant 21 députés rebelles, qui ont voté avec l'opposition pour le report du Brexit, et avec la défection d'un autre la semaine dernière pour le parti europhile des Libéraux-démocrates.

Samedi encore, il a subi un nouveau camoufflet avec la démission d'un poids lourd de son gouvernement, la ministre du Travail Amber Rudd, après celle de son propre frère, Jo Johnson.

Quand beaucoup s'inquiètent des conséquences économiques d'un Brexit sans accord, le gouvernement a fait une annonce à destination des vacanciers britanniques en cas de «no deal»: le retour des duty-free.

CORÉE DU NORD - ETATS-UNIS:

La Corée du Nord propose la reprise du dialogue puis tire deux «projectiles»

La Corée du Nord a tiré mardi deux nouveaux «projectiles», quelques heures après avoir proposé aux Etats-Unis de reprendre fin septembre les négociations sur son programme nucléaire, au point mort depuis février.

Les deux «projectiles» ont été lancés mardi à l'aube depuis la province de Pyongan du Sud, dans le centre du pays, en direction de la mer du Japon, a indiqué l'état-major sud-coréen, sans plus de précisions.

Le terme «projectile» est habituellement employé par l'armée sud-coréenne pour qualifier des missiles à courte portée nord-coréens.

Un haut responsable du gouvernement américain a indiqué avoir été informé de ces nouveaux tirs et assuré que Washington suivait la situation de près avec ses alliés dans la région. Ce



nouvel essai d'armes est intervenu quelques heures après que le régime nord-coréen eut affirmé être prêt à reprendre les négociations avec les Etats-Unis. Celles-ci sont au point mort depuis février, quand Donald Trump et Kim Jong Un avaient échoué à trouver un accord sur la dénucléarisation nord-coréenne.

«Nous voulons nous retrouver en face-à-face

avec les Etats-Unis fin septembre, à une date et en un lieu dont nous pouvons convenir», a déclaré la vice-ministre nord-coréenne des Affaires étrangères Choe Son Hui dans un communiqué diffusé lundi par l'agence de presse officielle KCNA.

La période évoquée par Pyongyang coïncide avec l'Assemblée générale annuelle des Nations unies,

qui se tient la dernière semaine de septembre à New York et réunit des dirigeants du monde entier.

Mais il n'est pas encore clair si une rencontre entre le négociateur américain Stephen Biegun et ses homologues nord-coréens pourrait avoir lieu à cette occasion.

«Je dis toujours qu'il est bon de se rencontrer», a répondu Donald Trump, interrogé par la presse sur l'offre nord-coréenne.

Il a saisi l'occasion pour souligner une fois de plus sa «très bonne relation» avec le numéro un du régime nord-coréen.

Le département d'Etat américain a assuré n'avoir aucune réunion à annoncer à ce stade.

Mais l'administration Trump a multiplié les appels à la relance des pourparlers.

ETATS-UNIS:

Blocage d'une règle du gouvernement Trump sur le droit d'asile par un juge fédéral

Un juge fédéral de Californie a persisté lundi dans sa volonté de bloquer une nouvelle mesure du gouvernement qui limiterait strictement les demandes d'asile aux Etats-Unis de migrants venant d'Amérique centrale.

Au cœur de cette affaire se trouve une directive nationale prise le 16 juillet par le ministère de la Sécurité intérieure, qui prévoit le rejet automatique de toutes les demandes d'asile déposées par des migrants n'ayant pas sollicité le statut de réfugié au Mexique ou dans des pays tiers traversés durant leur exil vers les Etats-Unis.

Selon les organisations de défense des droits civiques et humains, qui l'avaient contestée devant un tribunal fédéral d'Oakland (Californie), cette mesure revient à exclure des procédures d'asile l'écrasante majorité des demandeurs arrivant à la frontière sud des Etats-Unis en provenance d'Amérique centrale.

Plusieurs centaines de milliers de personnes, souvent des familles avec enfants, sont potentiellement concernées par cette mesure controversée.

Le 24 juillet, Jon Tigar, juge dans le district de Californie du Nord, avait bloqué cette nouvelle règle, «probablement pas valide parce qu'elle est en contradiction avec les lois existantes sur l'asile», avait-il estimé.

Ce blocage empêchait de fait l'application de la mesure sur l'ensemble du territoire national.

Mais le gouvernement a fait appel et une cour d'appel de San Francisco a amendé fin août la décision du juge Tigar.

Sans remettre en cause son jugement sur le fond, la cour dite «du ge circuit» a estimé que le blocage de la mesure pouvait seulement s'appliquer en Californie et en Arizona, deux Etats frontaliers du Mexique pour lesquels cette cour d'appel est compétente.

Fortes de cette décision, les agences gouvernementales chargées de l'immigration avaient donc commencé à mettre en œuvre la nouvelle mesure au Nouveau-Mexique et au Texas, deux autres Etats frontaliers qui ne sont pas du ressort du ge circuit.

Les ONG plaignantes ont donc de nouveau saisi le juge Jon Tigar pour lui demander de prendre une «injonction nationale» dans ce dossier, ce qu'il a fait lundi.

«Un seul juge de district en Californie a rétabli une injonction au niveau national qui empêche la mise en œuvre de mesures importantes pour réformer notre système d'asile défaillant», a déploré la Maison Blanche dans un communiqué.

«Cette décision est un cadeau aux passeurs et trafiquants d'êtres humains et elle sape les fondements de la loi», a réagi la présidence.

«La principale raison pour laquelle une injonction à l'échelle nationale est appropriée est que c'est le seul moyen» de rectifier les torts causés aux organisations plaignantes, également actives en dehors de la Californie et de l'Arizona, argumente Jon Tigar dans son jugement.

La portée de l'injonction doit être définie par celle de «la violation constatée» et non par un critère purement géographique, poursuit Jon Tigar en citant la Cour suprême des Etats-Unis, qui finira vraisemblablement par se prononcer sur le dossier, comme dans des dizaines d'autres cas similaires.

APS

CHILI: Des milliers de personnes manifestent pour l'anniversaire du coup d'Etat de Pinochet

Plus de 4.000 personnes, selon la police, sont descendues dimanche dans les rues Santiago à trois jours du 46e anniversaire du coup d'Etat du général Augusto Pinochet et du début de la dictature militaire, un épisode dont le souvenir continue de diviser profondément le Chili.



Des affrontements ont éclaté en fin de cortège entre les forces de l'ordre et des manifestants enragés et armés de pierres et de bâtons. La police, qui a répliqué à l'aide de canons à eau et de gaz lacrymogènes, a annoncé avoir arrêté 23 personnes. Le 11 septembre 1973, des militaires chiliens dirigés par le général Pinochet avaient renversé le gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende, qui s'était suicidé dans son palais présidentiel pris d'assaut. La dictature militaire qui avait suivi jusqu'en 1990 est considérée comme responsa-

ble de plus de 3.000 assassinats et disparitions.

«Nous marchons avec la conviction qu'au Chili, il n'y a encore ni vérité ni vraie justice» à propos de ce sombre épisode de l'histoire du pays, a déclaré au cours de la manifestation Marco Barraza, membre du Parti communiste chilien.

Sous le slogan «pour la vérité et la justice», la manifestation avait été convoquée par plusieurs organisations de gauche pour exiger des avancées dans les enquêtes judiciaires sur les crimes de la dictature. Sur les 1.200 cas de disparition, seule une centaine ont pu être

élucidés à ce jour, de nombreux corps de personnes enlevées et exécutées sommairement ayant été jetés à la mer ou dynamités par les militaires pour effacer toute trace. Parmi les manifestants se trouvait la députée communiste Carmen Hertz, qui vient de récupérer les restes de son mari arrêté et fusillé pendant la dictature. «Le désert nous a rendu des morceaux de son dos et de sa mâchoire. Une vie massacrée, pendant que ses assassins restent impunis depuis des décennies et que le négationnisme persiste», a-t-elle tweeté.

MUSÉE AHMED ZABANA D'ORAN : Plus de 13.000 visiteurs lors de la saison estivale



Quelque 13.474 visiteurs de différentes wilaya du pays et des touristes étrangers ont fréquenté, durant l'été dernier, le musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, a-t-on appris de cette institution. C'est durant le mois d'août dernier que le plus grand nombre d'entrées a été enregistré avec 5.462 visiteurs, alors qu'en juin seules 2.641 personnes avaient franchi le seuil du musée, a-t-on précisé de même source.

Les différentes sections du musée notamment celles dédiées à l'ethnographie, aux sciences naturelles, à la préhistoire et aux beaux-arts avaient suscité l'intérêt des visiteurs en raison de la richesse et

de la variété de leurs fonds, souligne-t-on.

Cette affluence sur le musée "Ahmed Zabana" est expliquée par la tenue de plusieurs activités culturelles et expositions ayant attiré le public et les visiteurs de la ville d'Oran.

L'établissement a initié cette saison estivale, une manifestation "Mon musée en été" avec des ateliers de formation traitant de plusieurs thèmes. L'événement a eu lieu au musée des arts modernes et contemporains (MAMO), drainant, durant quinze jours, une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITE DE LA
WILAYA DE TEBESSA
NIF : N° 0.996.12.01.90013.36

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 14/DASS/WT/2019

La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de TEBESSA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Opération: suivi, remplacement et équipement de 01 callage type BS/200R à BIR EL ATER
→ **Lot n° 02:** Equipements de cuisine et des réfectoires

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

les Producteurs, les importateurs, les grossistes, qualifiés selon la nature des équipements demandés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya de Tébessa Quartier bal air -Tébessa.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 19 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et ne comporte que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/DASS/2019, pour le suivi, remplacement et équipement de 01 callage type BS/200R à BIR EL ATER, lot n° 02 (À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le pli extérieur de l'offre devra contenir trois (03) enveloppes séparées et cachetées et bien fermées :

- **Le premier pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Un dossier de candidature** ».

- **Le deuxième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Offre technique** ».

- **Le troisième pli intérieur :** indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Offre financière** ».

Seront insérés dans ces offres les documents validés à la date d'ouverture des plis exigés par le cahier des charges.

➤ **Dossier de candidature**

- Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
- Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
- Copie du statut pour les entreprises.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société.
- Copie de registre de commerce du soumissionnaire légalisé auprès du CNRC.
- Copie d'identification fiscale.
- Attestations de mise à jours CNAS- CASNOS.
- Référence bancaire (RIB)
- Les capacités du soumissionnaire selon tableau de notation
- Présentation d'une fiche technique qui comporte les caractéristiques, les spécifiés et les normes de chaque type d'équipement mentionné dans l'offre financière.

• Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

• Attestation d'origine pour le produit algérien délivré par la chambre de commerce.

• Engagement écrit signé et paraphé (annexe) comprend :

* délai d'exécution.

* délai de garantie : le soumissionnaire assure l'entretien des équipements pendant les délai de

garantie

* service après vente : le soumissionnaire assure les pièces de rechanges pour la réparation et

entretien des équipements pendant les délai de garantie.

➤ **Offre technique**

- Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 19 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- Copie du Cahier des charges initiale (**un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière**) signé et paraphé.

➤ **Offre financière**

- Lettre de soumission signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.
- Bordereau des prix unitaires (BPU) arrêtés en chiffres et en lettres signés, paraphés et datés pendant la durée de préparation des offres.
- Détail quantitatif et estimatif (DOE) signés, paraphés et datés pendant la durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres:

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres:

- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

" Monsieur le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité "
(DASS) de la Wilaya de Tébessa Quartier bal Air -Tébessa.

Jour et heure d'ouverture des plis:

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Durée de validité des offres:

- La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Attribution et recours :

- L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela possible.
- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'anfractuosités ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offre, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya.

MALI : Un plan d'urgence pour les communautés des Falaises de Bandiagara (UNESCO)

Un plan d'urgence de 2,2 millions de dollars a été présenté par l'UNESCO et le ministère malien de la Culture aux populations du site du Patrimoine mondial des Falaises de Bandiagara en pays Dogon, afin de favoriser un retour à la normale après les violences intercommunautaires ayant secoué le centre du pays.

«Le respect du patrimoine culturel est le socle du respect des identités, de la dignité des peuples. Le patrimoine incarne l'histoire qui nous donne confiance et la force de nous projeter dans l'avenir», a déclaré la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, citée dans un communiqué publié ce week-end. <w>

Elle a affirmé que l'UNESCO, après la reconstruction des mausolées de Tombouctou, mettrait «tout en œuvre pour élargir cet effort à l'ensemble du Mali, au plus près des attentes des peuples, pour faire avancer la paix».

Lors d'un atelier réunissant des représentants des habitants de la région de Bandiagara le 29 août, la ministre malienne de la Culture, N'Diaye Ramatoulaye Diallo, et Hervé Huot-Marchand, Représentant de l'UNESCO à Bamako, ont présenté des mesures prioritaires visant à assurer la sécurité des personnes et des biens, condition indispensable au retour des déplacés internes dans les localités abandonnées. Le projet de plan d'action prévoit la fourniture d'une aide alimentaire, la restauration de l'habitat et du patrimoine ainsi que l'approvisionnement en eau potable dans les villages détruits ou endommagés lors des violences. Des mesures sont également prévues pour soutenir les acteurs locaux du développement afin d'impulser l'économie et soutenir les populations en détresse.



Selon l'agence onusienne, la spirale de la violence a débuté le 23 mars dernier par un massacre dans le village peul d'Ogossagou qui a été suivi par la destruction de nombreux villages peuls et dogons dans les cercles (départements) de Bandiagara, Bankass et Koro situés dans le périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial ainsi que dans sa zone limitrophe. Une mission de terrain dépechée en juillet avait constaté une situation inédite de destruction non seulement de l'habitat mais aussi des moyens de subsistance (greniers, récoltes, animaux). Le patrimoine ar-

chitectural de la région a été sérieusement endommagé, des objets culturels détruits, vandalisés ou abandonnés sous les décombres. Le patrimoine culturel immatériel a aussi été affecté avec la quasi-interruption des événements sociaux et culturels. Le site de Bandiagara est reconnu pour ses paysages exceptionnels de falaises et de plateau gréseux, intégrant des sites archéologiques et une architecture des plus remarquables. Il est riche des pratiques et traditions culturelles de ses habitants. Il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1989.

ORAN : Plus de 400 personnes bénéficient d'une formation dans les métiers d'artisanat

Quelque 436 artisans d'Oran ont bénéficié, durant les huit premiers mois de cette année, d'une formation en cours en vue d'acquiescer de nouvelles compétences dans leurs métiers, a-t-on appris de la chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Dans ce cadre, 165 artisans ont bénéficié d'une formation sur la bonne gestion des entreprises artisanales et 15 autres ont bénéficié d'une session de formation sur les techniques d'exposition et vente de produits, a souligné le directeur de la chambre.

La formation technique a touché 113 artisans par le biais de 12 sessions de for-



mation dans les créneaux de la consultation informatique des pannes automobiles, de la décoration intérieure, de la céramique artistique et de la production de matériaux de nettoyage, a ajouté Nouredine Mehtar Tani. S'agissant de la formation par ap-

prentissage, 12 sessions ont été programmées durant cette période pour la formation de 82 artisans dans les créneaux de la coiffure, de l'esthétique, de la préparation des gâteaux traditionnels et de la broderie électronique. La formation se pour-

suit pour toucher d'autres créneaux très prisés par les artisans et selon les exigences du marché, a-t-on expliqué.

L'encadrement des artisans en termes théorique et pratique est assuré par des artisans spécialisés au titre de la convention, signée avec la CAM au niveau de la maison de l'artisanat de Hai Es-sabah (est d'Oran) et aux ateliers des artisans-maîtres, a souligné M Mehtar Tani. Par ailleurs, 60 détenus des établissements pénitentiaires ont bénéficié des formations en vannerie, dans la préparation des gâteaux traditionnels et dans la confection de produits en alfa.

CINÉMA

«Ça» démarre fort au box-office nord-américain

«Ça: Chapitre 2», la suite du film d'horreur adapté du roman de Stephen King, a fait ce week-end une entrée terrifiante au box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le retour du clown maléfique Grippe-Sou, avec notamment Jessica Chastain à l'affiche, a massacré la concurrence en amassant 91 millions de dollars de vendredi à dimanche dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada.

C'est un peu moins bien que les 123 millions récoltés à sa sortie en 2017 par le premier «Ça» du nom, film d'horreur le plus lucratif de

l'histoire. Mais ce deuxième opus laisse tout de même très loin derrière au box-office son dauphin du week-end, «La Chute du Président», et ses 5,9 millions de dollars seulement (53,4 millions en trois semaines).

Dans ce long-métrage de Ric Roman Waugh, Gerard Butler reprend son rôle de garde du corps du président américain (Morgan Freeman), contre lequel il est accusé d'avoir ourdi une tentative d'assassinat.

Les mauvais garçons de «Good Boys», une comédie potache sur les péripiétés de trois ados s'éveillant à la sexualité, s'accrochent au podium avec 5,5 millions de dollars

en trois jours (près de 67 millions en quatre semaines).

Indéboulonnable des hauteurs du classement, le «Roi Lion» de Disney, quatrième, a lui ajouté 4,3 millions à des recettes atteignant 1,6 milliard de dollars à travers le monde depuis sa sortie il y a deux mois.

«Fast & Furious: Hobbs & Shaw», dernier opus de la franchise prisée des amateurs de voitures de course et de gros muscles, conserve de justesse la cinquième place avec 3,8 millions de dollars, et plus de 164 millions au total depuis sa sortie il y a six semaines.

Voici le reste du Top 10:



6. «Overcome»: 3,7 millions de dollars (24,6 millions en trois semaines)
7. «Dora et la Cité perdue»: 2,34 millions (54,3 millions en cinq semaines)
8. «Wedding Nightmare»: 2,31

millions (25,7 en trois semaines)
9. «Scary Stories»: 2,29 millions (62,1 en cinq semaines)
10. «Once upon a time in... Hollywood»: 2,2 millions (134,3 millions en sept semaines).

APS

FRANCE: 257 empreintes de pas de néandertaliens découverts sur une plage normande

A quelques dizaines de mètres du rivage normand, à Rozel, sous des dunes nichées dans des falaises, des archéologues ont découvert 257 empreintes de pieds, miraculeusement préservées depuis 80.000 ans.

Les empreintes n'offrent qu'un «instantané» de la vie du petit groupe de Néandertaliens qui occupait le site, alors éloigné de l'eau d'un ou deux kilomètres. Elles suggèrent que ce groupe comptait entre 10 et 13 personnes. La très grande majorité des empreintes appartenait à des enfants et des adolescents, mais il y avait également quelques adultes dont l'un, très grand, qui mesurait 1 mètre 90, une taille estimée à partir de la longueur des pieds.

Ces Néandertaliens étaient vraisemblablement présents sur le site de l'automne au printemps, a déclaré Jérémy Duveau, doctorant au Muséum national d'histoire naturelle et l'un des coauteurs de l'étude décrivant la découverte, publiée dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), une prestigieuse revue scientifique, cité par l'agence AFP.

Le site avait été découvert par un amateur dans les années 1960, Yves Roupin, mais ce n'est qu'à partir de 2012, face au danger de l'érosion par le vent et la marée, que des fouilles de sauvetage ont été organisées, trois mois par an, menées par Dominique Cliquet, de la direction régionale des affaires culturelles de Normandie et du CNRS.

Des dizaines de mètres de sable ont été enlevés par pelles mécaniques pour atteindre les couches intéressantes. Puis, au pinceau, les chercheurs ont découvert les empreintes, laissées à l'époque dans un sol herbacé et boueux.

Comment ont-elles survécu? Grâce au sable qui, en les recouvrant immédiatement, les a préservées. Aux 257 traces décrites dans l'article pour la période 2012-2017 s'ajoutent des centaines d'autres découvertes depuis l'an dernier. Les empreintes ont un intérêt, qui est également leur défaut: elles représentent une sorte d'instantané de la vie d'individus sur des périodes très brèves. Cela nous permet d'avoir une idée de la composition du groupe, mais il est possible qu'elles représentent le groupe quand certains individus étaient à l'extérieur», dit Jérémy Duveau.

La question devient: y a-t-il peu d'empreintes adultes car les Néandertaliens mouraient jeunes? Ou bien les adultes étaient-ils ailleurs? Chacune a, du reste, été photographiée et modélisée en trois dimensions. Certaines ont été moulées avec de l'élastomère, un matériau plus souple que le plâtre. Et depuis 2017, grâce à une technique nouvelle de solidification du sol par une solution chimique, des centaines de traces ont été extraites pour être conservées. Celles qui n'ont pas été retirées ont été «totalement détruites» par le vent, dit Jérémy Duveau.

«La conservation des empreintes nécessite une sorte de miracle. Il faut qu'on soit très chanceux», conclut-il. Avant Rozel, seules neuf empreintes néandertaliennes confirmées avaient été découvertes en Grèce, en Roumanie, à Gibraltar et en France. Quelques moulages de Rozel ont déjà été exposés, notamment au Musée de l'Homme à Paris, et les chercheurs disent vouloir en exposer plus au grand public à l'avenir. En attendant, toutes les empreintes extraites sont stockées dans les dépôts de la direction régionale des affaires culturelles de Normandie.

M'SILA : Réception de 12 terrains de jeu depuis janvier dernier

Au total 12 terrains de jeu en gazon synthétique répartis à travers les communes de la wilaya de M'sila ont été réceptionnés depuis janvier dernier, ont annoncé lundi les services de la wilaya.

Ces projets, réalisés au profit de la jeunesse de la wilaya, ont contribué au renforcement du sport de proximité, le football notamment, et ont créé une animation au niveau des communes bénéficiaires tout en encourageant la compétition et offrant - pendant la réalisation - un plan de charge aux entreprises spécialisées dans le domaine de la pose du gazon synthétique, a-t-on précisé.

La réalisation de ces infrastructures sportives a nécessité la mobilisation d'un fonds de plus de 120 millions de DA puisé du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon des explications fournies par les mêmes services.

L'opération portant réalisation de 20 aires de jeu sera entamée «avant la fin de cette année» touchera les grandes agglomérations de la wilaya, ont noté les mêmes services, ajoutant que des mesures seront prises dans un futur proche ciblant la préservation et l'entretien de ces structures sportives.

EQUITATION: Le grand concours national de saut d'obstacles du 11 au 14 septembre à Ain Abid (Constantine)

Le grand concours national de saut d'obstacles aura lieu du 11 au 14 septembre au centre équestre d'Ain Abid à Constantine, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Seize épreuves sont au menu de cette manifestation hippique de quatre jours, organisée par le club équestre étoile de l'Est de Constantine, et qui devra regrouper plus de 120 couples cavaliers et chevaux, issus de 20 clubs des trois régions du pays dans les catégories cadets, juniors et séniors de 1er et 2ème degrés.

La première journée, sera réservée aux cycles jeunes chevaux, âgés de 4 à 6 ans, qui prévoit trois épreuves sur des obstacles de 80cm à 1 mètre, alors que la seconde journée se déroulera les épreuves qualificatives des grands prix séniors une et deux étoiles sur obstacles de 1,15m et 1m25.

La troisième journée comprend deux épreuves du grand prix cadets et juniors sur des obstacles de 1,05m et 1,15m.

Ce rendez-vous équestre sera clôturé samedi avec le déroulement des finales du grand prix séniors une et deux étoiles sur des obstacles de 1,20m et 1,30m.

TENNIS / COUPE DAVIS 2019 : L'Algérie avec quatre représentants à Nairobi

Quatre tennismen représenteront l'Algérie à la Coupe Davis 2019, prévue du 11 au 14 septembre courant à Nairobi (Kenya), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

Il s'agit de Mohamed Hassan, Youcef Rihane, Samir Hamza Reguig et Nazim Makhlof, encadrés par le capitaine d'équipe Mohamed Bouchabou, a encore détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Outre l'Algérie, sept autres nations sont engagées dans le Groupe 3 de cette Coupe Davis 2019, à savoir : Bénin, Kenya, Madagascar, Mozambique, Namibie, Nigéria et Tunisie.

Ces pays seront répartis en deux Poules (A et B). Le vainqueur de la Poule «A» jouera face au second de la Poule «B», tandis que le leader de la Poule «B» affrontera le second de la Poule «A». Après quoi, les deux vainqueurs accéderont au Groupe 2 de la zone Europe - Afrique, en 2020. La Délégation algérienne est conduite au Kenya par Mr Hocine Cheghib, membre du Bureau fédéral de la FAT.

APS

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 : L'Algérien Makhloufi va s'aligner sur le 1500 m à Doha

Le double médaillé d'argent aux Jeux olympiques Rio 2016, l'Algérien Taoufik Makhloufi a décidé de courir uniquement le 1500 m, sa distance de prédilection, aux championnats du monde d'athlétisme de Doha (Qatar) prévus du 27 septembre au 6 octobre prochain, a-t-il révélé à l'APS.



«Je vais courir uniquement le 1500 m aux championnats du monde 2019 de Doha. J'ai pris cette décision en concertation avec mon entraîneur français Philippe Dupont.

La performance que j'ai réalisée sur 1500 m lors du meeting de Paris m'a encouragé à opter pour cette distance aux prochains mondiaux.

En plus, physiquement je ne suis pas prêt à 100% pour m'aligner sur le 800 et le 1500 m» a déclaré Makhloufi à l'APS.

Au meeting de Paris, comptant pour la Ligue de diamant, disputé le 24 août dernier, le natif de Souk Ahras, avait réalisé une belle performance sur le 1500 m en parcourant la distance en 3:31,77, soit l'un des sept meilleurs chronos mondiaux de la saison.

«Après trois ans d'absence à cause de blessures, j'étais agréablement surpris par ma performance à Paris.

Grâce à ce chrono, je peux dire que j'ai réussi

mon objectif pour cette année, qui est, pour moi, celle de la transition en vue des Jeux olympiques 2020 à Tokyo lesquels demeurent l'objectif principal pour moi» a estimé le médaillé d'or du 1500 m aux JO Londres 2012.

Après une longue absence des pistes, Makhloufi avait effectué son retour à la compétition le 16 juillet dernier, à l'occasion du Meeting international de Sotteville-lès-Rouen (France), où il avait pris la deuxième place sur le 800 mètres, avec un chrono de 1:46,33.

Il avait enchaîné le 20 juillet avec le Meeting international d'Heusden Zolder (Belgique) avec une deuxième place en 1:45,33, réalisant par la même occasion les minima de participation aux prochains Mondiaux.

Interrogé sur ses chances au rendez-vous de Doha, Makhloufi, qui devrait se rendre ce jeudi en France pour peaufiner sa préparation, a répondu

qu'il va gérer la compétition avec intelligence mais pas dans la peau du favori.

«Je vais gérer la compétition course par course jusqu'à la finale inchallah.

Sincèrement, je ne suis pas le grand favori pour la victoire finale.

Je serais l'outsider. Il y a beaucoup de prétendants au sacre notamment des Kenyans.

Je ne suis pas très loin des meilleurs cette saison. Je vais faire le maximum pour défendre mon statut de champion et surtout faire honneur aux couleurs nationales.

Je vais me donner à fond pour réaliser le meilleur résultat positif à Doha, tout en sachant que c'est une année de transition pour moi en prélude des JO 2020» a-t-il affirmé.

En prévision de ces mondiaux, le demi-fondiste algérien va effectuer son dernier stage bloqué en France sous les ordres de son entraîneur pour être prêt pour le jour J.

«Je vais poursuivre ma

préparation en France avec un stage de trois semaines avant de me rendre au Qatar le 28 ou 29 septembre prochains pour m'acclimater sur place aux conditions.

Sincèrement, je suis motivé et décidé à faire le maximum, je suis positif, je vois loin et chaque chose à son temps» a-t-il dit.

Par ailleurs, Makhloufi a tenu à saisir cette occasion pour féliciter les athlètes algériens ayant brillé aux Jeux Africains Rabat-2019. «Je félicite tous les athlètes algériens qui ont réalisé de belles performances au Maroc.

Personnellement, j'ai commencé par briller en Afrique avant de connaître la gloire au niveau mondial.

Je suis fier d'eux et j'espère qu'ils vont continuer sur leur lancée.

J'encourage également les jeunes algériens à persévérer et faire des sacrifices pour réussir dans la vie et atteindre leur objectif dans la vie «a-t-il conclu.

RUGBY : Mis en veilleuse, l'avenir des clubs oranais en danger

Quelque 15 clubs oranais de Rugby sont mis en veilleuse depuis plusieurs mois après le rejet par la fédération algérienne de la discipline de leurs dossiers d'engagement respectifs, déplore mardi le président de la Ligue oranaise.

«C'est une mort programmée que l'on est en train de réserver au Rugby à Oran, une discipline qui était pourtant en plein croissance», a regretté Ahmed Saad dans une déclaration à l'APS, imputant la responsabilité en premier lieu au président de la fédération.

«Le motif évoqué par la fédération pour justifier le rejet des dossiers des clubs affiliés à notre ligue a trait au non respect des délais fixés pour le dépôt des dossiers, un motif qui ne tient pas la route, puisque selon mes informations, d'autres formations étaient dans notre situation mais cela ne leur a pas empêché d'être qualifiées par la fédération»,

a encore dit le même responsable.

Estimant que le Rugby est en phase de développement en Algérie, le président de la ligue oranaise a poursuivi qu'il était «insensé» de se tenir à ce détail pour priver des centaines de jeunes de pratiquer leur sport préféré.

«Cette décision de la fédération porte préjudice à près de 800 jeunes des deux sexes qui sont privés désormais de compétition.

J'aurais souhaité que le président de la fédération fasse preuve de sens de responsabilité en pensant notamment à ces jeunes sportifs qui ont préféré pratiquer le Rugby sur d'autres disciplines», a encore regretté le président de la ligue oranaise, fondée le 17 mars 2016.

Face à cette situation, le premier responsable de cette structure dit avoir sollicité l'intervention de l'ex-ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, «mais en vain».

Idem pour l'actuel ministre du secteur, Abderraouf Bernaoui, que M. Saad a rencontré lors de sa précédente visite dans la capitale de l'Ouest du pays, il y a quelques semaines.

«Pour moi, il n'y a qu'une seule explication à cet acharnement du président de la fédération contre notre ligue.

Il est en train tout simplement de régler des comptes avec nous, car il nous accuse d'être derrière une campagne ayant visé sa destitution du temps de l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali», s'est insurgé le patron de la ligue oranaise, inquiet au sujet de l'avenir de centaines de sportifs affiliés à sa ligue, surtout à l'approche de l'avènement des Jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021 «et auquel nombreux joueurs des clubs oranais de Rugby rêvent d'y participer», a-t-il conclu.

AMICAL : Les champions d'Afrique réussissent leur sortie face au Bénin

La sélection algérienne de football, championne d'Afrique en titre, a réussi sa première sortie officielle après son sacre africain en Egypte le 19 juillet dernier, en battant lundi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, une équipe du Bénin accrocheuse (1-0).



Les hommes de Djamel Belmadi se sont imposés difficilement, grâce à Islam Slimani (72 sur penalty), dans une rencontre amicale servant de préparation aux éliminatoires de la CAN-2021 que les Verts entameront en novembre prochain contre le Botswana.

Face à une équipe du Bénin qui reste sur une surprise victoire face à la Côte d'Ivoire (2-1) en match de préparation, le coach algérien a aligné d'entrée le onze titulaire lors de la finale de la CAN-2019, excepté Attal absent lors de cette finale en raison de blessure.

Malgré leur domination, les coéquipiers de Riad Mahrez ont péché par un manque de concentration dû à la précipi-

tation des joueurs algériens qui voulaient coûte que coûte ouvrir la marque, mais qui butaient à chaque fois devant l'arrière-garde béninoise.

En première mi-temps, l'équipe algérienne s'est créée de nombreuses occasions, par l'intermédiaire de Mahrez (1) Belali (6, 11), Bounedjah (30, 32) et Feghouli (35), alors que les Béninois, souvent cantonnés en défense, n'ont mis en danger le portier Rais M'Bohi qu'une seule fois, à la 20^e minute de jeu. Après la pause, la physionomie du match ne changea pas, avec une nette domination algérienne.

Il a fallu attendre les premiers changements effectués par Djamel Belmadi à la 66^e

minute de jeu, pour voir l'Algérie ouvrir la marque. En effet, juste après la sortie du trio Guedioura, Bounedjah et Belaïli, remplacés par Abeid, Slimani et Brahimi, ce dernier s'est distingué en obtenant un penalty transformé en deux temps par Slimani qui réussit à cette occasion son 29^e but sous les couleurs de l'équipe nationale, soit le meilleur buteur en activité par loin des 36 buts de Abdelhafid Tassafout.

Galvanisés par cette ouverture du score, les Verts lancent une série d'offensives, ratant à plusieurs reprises le second but, notamment par Slimani qui était à deux doigts d'inscrire un doublé dans les derniers instants du match sur des

passes lumineuses de Brahimi (90) et de Feghouli (90+1).

Le défenseur Rafik Halliche a disputé à cette occasion son dernier match sous les couleurs de l'équipe algérienne.

En faisant son entrée à la 83^e minute de jeu, il a eu droit à une admirable standing-ovation de la part du public algérien. Avant le début du match, les joueurs du Bénin ont fait une haie d'honneur aux champions d'Afrique algériens.

Après le coup de sifflet final, les hommes de Djamel Belmadi ont présenté aux spectateurs algériens le trophée africain et ont accompli un tour d'honneur sous de chaudes applaudissements et dans une ambiance de fête.

Déclarations

● **Djamel Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie)** : «Nous avons gagné (1-0), mais je suis quand même très satisfait de la prestation de mes joueurs, surtout que les conditions qui ont entouré ce match étaient assez particulières, et ne permettaient peut-être pas de faire mieux.

Tout d'abord, il y a cette euphorie débordante, que nous avons toujours du mal à évacuer après notre sacre en Coupe d'Afrique des nations et qui par conséquent aurait pu influencer négativement sur le rendement des joueurs. Il y a aussi la qualité de l'adversaire, qui était très difficile à manier.

Le Bénin est d'ailleurs la seule équipe contre laquelle nous avons perdu au cours des derniers mois et ce soir encore, elle a prouvé qu'elle restait un adversaire redoutable, capable de poser de sérieux problèmes.

Il y a aussi le mauvais état de la pelouse, et la plupart des joueurs s'en sont plaints.

Seulement, nous n'avions pas le choix, car nous avions besoin d'un grand stade pour fêter cette victoire en coupe d'Afrique et aucun autre stade n'était capable d'accueillir autant de monde.

Néanmoins, malgré toutes ces conditions défavorables, notre équipe a eu un bon rendement et elle s'est procurée un grand nombre d'occasions, aussi bien en première mi-temps qu'en deuxième, faisant que le score aurait pu être beaucoup plus lourd. Malheureusement, la réussite n'était pas au rendez-vous. Je pense que c'est le seul point sur lequel nous devons nous pencher à l'avenir, car pour le reste, tout semble aller pour le mieux : Nous sommes toujours aussi solides derrière, le ballon circule bien et nous parvenons à nous procurer un grand nombre d'occasions. Donc, ce qui nous manque, c'est un peu plus d'efficacité devant.

Concernant l'effectif, je dirai que mon onze-type est pratiquement le même à

chaque fois, car il me donne satisfaction.

A partir du moment où un joueur fait le job, je ne vois d'utilité à le changer.

Pour conclure, je souhaite que la pelouse du stade 5-Juillet s'améliore, car d'importantes échéances internationale se profilent à l'horizon et c'est là que nous espérons jouer. C'est un grand stade et l'apport du 12^e homme peut-être un atout supplémentaire pour nous.»

● **Rafik Halliche (Défenseur central de la sélection algérienne, parti en retraite ce mardi)** : «Un grand merci à ce merveilleux public, qui m'a rendu un bel hommage ce soir. C'est d'ailleurs un précieux moment, que je vais jalousement garder parmi mes plus beaux souvenirs. Tout d'abord, il y eu mon premier transfert du NA Hussein Dey à la JS Kabylie, puis mon départ à l'étranger, et notre qualification historique en Coupe du monde à Oum Dourmane. Tout ça, je ne l'oublierai jamais».

Belmadi : «Carl Medjani aura droit à un bel hommage, comme Halliche»

Le défenseur central algérien «Carl Medjani aura droit à un bel hommage, comme cela a été le cas pour son coéquipier Rafik Halliche» a promis le sélectionneur national Djamel Belmadi, juste après sa victoire contre le Bénin (1-0), en match amical de préparation, disputé

dans la nuit de mardi à mercredi au stade du 5-Juillet (Alger). «Medjani a été un important cadre de la sélection, à laquelle il a rendu de grands services et pendant plusieurs années. Même moi, il m'a beaucoup aidé à mon arrivée, et pour tout ça, je pense que lui aussi a

droit à un bel hommage, semblable à celui que nous avons offert à Halliche» a promis l'ancien Marseillais en conférence de presse. «Medjani est toujours compétitif, ce qui est une bonne chose, car cela va me faciliter la tâche. Donc, au moment opportun, nous lui ferons appel

et nous lui rendrons l'hommage qu'il mérite», a insisté Belmadi. A 34 ans, l'heure de la retraite internationale a sonné, en effet, pour le natif de Lyon (France), qui évolue actuellement dans le club saoudien d'Ohod, et Belmadi a tenu à ce que ce départ se fasse par la grande porte.

BOXE / MONDIAUX 2019 : Victoire de Younès Nemouchi face au Slovène Venko Aljaz

Le boxeur algérien Younès Nemouchi (75 kg) a réussi lundi son entrée en lice aux Mondiaux-2019 d'Ekaterinbourg (Russie), en se qualifiant aux 16^e de finale aux dépens du Slovène Velko Aljaz, battu 5-0. Sept boxeurs représentent l'Algérie dans ce rendez-vous pugilistique prévu du 9 au 21 septembre et qui rassemblent près de 450 athlètes de 87 pays. Mohamed Houmri (81 kg) entre en lice, mardi 10 septembre, face au Saoudien Hamadah Salman, suivi par ses deux équipiers Mohamed Flissi (-52 kg) et Réda Benbaziz (-63 kg) qui monteront sur le ring le 12 septembre, respectivement face au Congolais Ilunga Kabange Dou Dou et à l'Ouzbek Adu Raimov Al Nur. Exempt du premier tour, l'Algérien Abdelhafid Benchabla (-91 kg) rencontrera au tour suivant, le 15 septembre, le vainqueur du combat entre l'Allemand Abduldjabbar Ammar et le Coréen Jiu Taeung. L'entrée en lice des deux derniers représentants algériens, Chems-Eddine Kramou (69 kg) et Chouaïb Bouloudinat (+91 kg) aura lieu le 16 septembre. Kramou, exempt du 1^{er} tour, croisera les gants contre le vainqueur du match entre l'Azerbaïdjanais Sotomayor Lorenzo et l'Australien Mallia Jason. Bouloudinat, quant à lui, boxera contre l'Italien Carbotti Mirko.

HAND/ CAN JUNIORS FILLES 2019 (3^E JOURNÉE): Défaite de l'Algérie face à la RD Congo (25-30)

La sélection algérienne juniors filles de handball s'est inclinée face à son homologue de la RD Congo sur le score de 30-25, mi-temps (17-16) lundi à la salle 29 juillet à Niamey (Niger), pour le compte de la troisième journée dans le groupe B, du 26^e Championnat d'Afrique à Niamey (5-14 septembre). C'est la deuxième défaite du sept algérien dans le tournoi après celle essuyée devant la Tunisie sur le score de 18-28, mi-temps (8-13) samedi dernier.

L'équipe algérienne avait remporté jeudi son premier match contre le pays hôte, le Niger 34-15 (mi-temps 15-10).

Dans l'autre match du groupe B, le Bénin a disposé du Niger 40-20. A l'issue de la 3^e journée, l'Algérie occupe la 3^e place avec 2 points, loin de la Tunisie et la RD Congo qui trônent en tête avec 6 points. Lors de la 4^e journée prévue mardi, les handballeuses algériennes joueront contre leurs homologues du Bénin. Dans le groupe A, l'Angola est en tête avec 4 points devant le Congo démocratique. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales prévues le 12 septembre, alors que la finale aura lieu le 14 septembre.

LIGUE 2/ASM ORAN : Une véritable école de football qui se meurt

Les saisons se suivent et se ressemblent à l'ASM Oran, un club connu par le passé par son excellente école de football, mais qui a fini par perdre cette réputation car, rattrapé par une crise financière sans issue.

Au moment où la fédération algérienne de football, version Zetchi, fait de la formation son crédo avec le lancement notamment la semaine passée de sa première Académie de football à Khemis Meliana, une structure qui va en appeler à d'autres, les clubs formateurs, eux, se meurent, à leur tête l'ASMO.

«On revendique un peu de considération à l'ASMO qui reste l'un des clubs formateurs par excellence en Algérie, mais qui ne cesse depuis plusieurs années de manger de son pain noir à cause notamment de ses interminables problèmes financiers», s'insurge, Salem Laoufi, l'entraîneur de l'équipe première de la formation oranaise pensionnaire de la Ligue 2.

En évoquant justement l'équipe première de l'ASMO, cette dernière a connu une énième phase de turbulences lors de l'intersaison failant remettre en cause sa participation même dans la compétition.

Les gars de M'dina J'dida sont loin d'ailleurs de voir le bout du tunnel, comme l'atteste le boycott par les joueurs de la quasi-totalité des séances d'entraînement de la semaine passée, même si cela ne leur a pas empêché de revenir avec une victoire surprise du terrain de la JSM Béjaïa (1-0), samedi passé, dans le cadre de la 3e journée du championnat.

Il s'agissait de la première victoire de la saison des « Vert et Blanc » qui s'étaient contentés de deux nuls lors des deux premières journées de la compétition, dont un à domicile face au voisin et nouveau promu, l'OM Arzew (2-2).

«Après avoir laissé filer deux précieuses points à domicile, nous étions censés les récupérer très vite, chose faite à Béjaïa.

Cela dit, même si nous avons le potentiel pour jouer la carte de l'accession, nous risquons d'être freinés par les interminables problèmes financiers du club», avertit encore Salem Laoufi.

Il faut dire qu'au-delà de cette ambition que nourrissent tous les Oranais de voir la deuxième équipe phare de la ville retrouver l'élite dès la fin de la saison en cours, c'est surtout l'avenir du club en tant qu'une véritable école de formation, qui donne le plus de soucis à ses fans.

L'incontournable exode

Le coach de l'équipe seniors évoque dans ce registre une «saignée» qui ne dit pas son nom au niveau des catégories jeunes, qui constituaient jusque-là la fierté de ce club.

Il a déploré à ce propos le départ vers d'autres lieux, notamment vers les clubs de la capitale, de plusieurs joueurs des catégories jeunes de l'ASMO qui représentaient l'avenir du football oranais. Evidemment, le manque des moyens financiers dont souffre l'équipe première a fait en sorte que le peu de ressources dont dispose le club soit orienté vers les seniors, portant un sérieux préjudice aux équipes des jeunes.

La descente aux enfers de ces équipes a commencé du reste la saison passée, lorsque pour la première fois de l'histoire du club, les équipes des jeunes de l'ASMO ont été toutes éliminées dès les premiers tours de la Coupe d'Algérie de leurs catégories respectives.

Ce fut le résultat logique du peu d'intérêt accordé par la direction oranaise à ces jeunes qui n'attendaient que l'intersaison pour aller monnayer leurs talents ailleurs. Ce qui devait ainsi arriver arriva, puisque la plupart d'entre eux ont atterri cet été dans d'autres clubs, notamment ceux de la capitale, à l'image du CR Belouizdad, le MC Alger et l'USM Alger.

«La saignée se poursuivra tant que cette crise financière du club perdure. Une simple statistique montre d'ailleurs que pas moins de 28 joueurs évoluant dans des clubs des deux premiers paliers sont tous issus de l'ASMO», fait encore remarquer l'entraîneur Salem Laoufi, lançant un appel de détresse à qui de droit pour voler au secours de cette célèbre école de football.

APS

LIGUE 1 (4^E JOURNÉE) : Le MCO en appel, le CSC, l'ESS et l'USMBA en quête d'un premier succès

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football reprend ses droits après la fenêtre internationale du mois de septembre, avec le déroulement de la première partie de la 4e journée prévue aujourd'hui et demain, et dominée par le derby de l'Est entre le CS Constantine et le CA Bordj Bou Arreridj, tandis que la lanterne rouge l'USM Bel Abbes tentera de décrocher son premier succès de la saison à l'occasion de la réception du NA Hussein-dey.



Le CS Constantine qui peine terriblement en ce début de saison, accueillera le CABBA avec la ferme détermination d'empocher les trois points de la victoire pour lancer réellement sa saison. Une mission qui s'annonce ardue pour les hommes de Denis Lavagne face à un adversaire qui caribure fort avec deux victoires et un nul et qui partage la tête du classement avec 7 points.

L'autre leader, le MC Oran, sous les ordres de Cherif El Ouazani se rendra à Ain M'lila pour croiser le fer avec l'ASAM qui reste sur une défaite amère face à l'USM Alger (3-2) lors de la précédente journée.

Le Mouloudia d'Oran qui est en train de réussir un bon début de saison est bien armé pour revenir avec résultat positif loin de ses bases en dépit de ses pro-

blèmes administratifs. De son côté, l'ASAM à l'instar de la saison dernière, éprouve des difficultés en ce début de saison avec déjà deux défaites au compteur malgré le beau jeu des hommes de Azzedine Ait Djoudi. Le troisième match au programme mettra aux prises l'ES Sétif au nouveau promu le NC Magra, la bonne surprise de cette entame de saison.

Confrontés à des problèmes internes depuis la fin de l'exercice précédent, les Sétifiens occupent une peu reluisante 11e place avec 1 seul point en trois rencontres.

Une maigre moisson pour les protégés de Kheireddine Madoui incapables de remporter le moindre succès.

La réception du NC Magra pourrait constituer l'occasion idéale pour les par-

tenaires de Bouguelmouna de signer leur premier succès de la saison surtout après l'élection d'un nouveau président à la tête du club cette semaine qui devrait ramener la sérénité à l'équipe. Mais le NC Magra ne se rendra pas à Sétif en victime expiatoire et tentera de confirmer son bon début de saison.

La quatrième et dernière rencontre au programme de la 4e journée, amputée de quatre matchs qui concernent les clubs engagés en compétitions africaines, verra la lanterne rouge l'USM Bel Abbes accueillir le NA Hussein-dey.

Les deux équipes aborderont ce match avec l'objectif de remporter leur première victoire de la saison.

L'USM Bel Abbes qui a sauvé in-extremis sa peau de la relégation la saison dernière est en mauvaise posture en ce début de saison avec un zéro pointu en trois matchs.

La direction du club espère que l'arrivée du nouvel entraîneur Abdelkader Yaïche va provoquer le déclic escompté.

Quant au NAHD qui a perdu une grande partie de ses joueurs cadres lors de l'intersaison et qui reste sur une amère défaite devant

son rival de toujours le CR Belouizdad (1-2) compte bien profiter des difficultés de son adversaire du jour pour signer son premier succès.

Le programme

Aujourd'hui :

Ain M'lila: AS Ain M'lila - MC Oran 16h00

Demain :

Bel Abbes: USM Bel Abbes - NA Hussein-dey 17h45
Constantine: CS Constantine - CABBA Arreridj 17h45
Sétif: ES Sétif - NC Magra 19h00

A programmer :

CR Belouizdad - US Biskra
MC Alger - USM Alger
JS Saoura - Paradou AC
ASO Chlef - JS Kabylie

Classement :

	Pts	J
1. JS Kabylie	7	3
-- MC Oran	7	3
-- CABBA Arreridj	7	3
-- CR Belouizdad	7	3
-- MC Alger	7	3
-- USM Alger	7	3
7. US Biskra	6	3
-- NC Magra	6	3
9. JS Saoura	3	2
10. NA Hussein-Dey	2	3
11. AS Ain-M'lila	1	2
- ES Sétif	1	3
- ASO Chlef	1	3
- CS Constantine	1	3
15. USM Bel-Abbès	0	3
-- Paradou AC	0	3

Ahmed Belhadj dit «Baba» se manifeste pour présider l'USM Bel Abbes (club)

L'ex-président du MC Oran, Ahmed Belhadj, a émis le vœu de racheter la majorité des actions de la société sportive de l'USM Bel-Abbès lui permettant de présider ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi de la direction de ce dernier.

Dans ce registre, une première réunion a regroupé, la veille, Belhadj avec l'actuel président de l'USMBA, Abdelghani El Hannani, et quelques actionnaires de la société en question dans l'un des hôtels de la ville pour discuter des procédures à engager

pour éventuellement conclure la transaction, selon la même source.

Cependant, et même si El Hannani s'est montré prêt à vendre ses actions au profit de Belhadj, il a néanmoins demandé un temps de réflexion pour «notamment en consulter les autorités locales» avant de donner sa réponse définitive, assure-t-on encore.

Pour rappel, Belhadj, qui s'est retiré cet été de la présidence du MC Oran, un autre club de l'élite, détient toujours la majorité des actions de cette formation qu'il a dirigée pendant cinq

ans. Par ailleurs, le nouvel entraîneur de l'USMBA, Abdelkader Yaïche, a signé son contrat avec le club dimanche soir, lequel bail s'étalant jusqu'à la fin de la saison en cours, indique-t-on de même source.

Il succède à Younes Ifticène, qui a démissionné de son poste après seulement la première journée du championnat, et qui avait à son tour remplacé quelques semaines auparavant Sid Ahmed Slimani, démis de ses fonctions au cours même de la préparation d'intersaison.

LIGUE 1 FRANÇAISE/ NÎMES OLYMPIQUE:

Ferhat nommé pour le trophée du meilleur joueur du mois d'août (UNFP)

L'international algérien de Nîmes Olympique Zineddine Ferhat, est nommé pour le trophée du joueur du mois d'août 2019 de Ligue 1 française, a indiqué l'Union nationale des footballeurs professionnels sur son site officiel.

Après un mois de compétition, les joueurs de L1 ont voté et ont désigné 3 joueurs candidats au trophée du joueur du mois d'août.

Les internautes ont jusqu'au 15 septembre avant

minuit pour voter, précise l'UNFP.

Outre Ferhat, les deux autres candidats sont: Edouardo Camavinga (Rennes) et Baptiste Reynet (Toulouse). De retour en sélection algérienne et directement impliqué sur 50% des buts de Nîmes olympique, Ferhat a délivré des caviars en août, a souligné la même source.

Arrivé cet été à Nîmes en provenance du Havre pour un contrat de trois ans, Ferhat n'a pas mis de temps

pour se distinguer dans son registre préféré de passeur, en délivrant ses deux premières offrandes, lors du match nul décroché en déplacement face à l'AS Monaco (2-2), à l'occasion de la 3e journée.

Il a également marqué son 1er but de la saison, avec Nîmes vainqueur de Brest (3-0), lors de la 4e journée après un très beau rush avant de mettre le ballon entre les jambes du gardien et au fond des filets.

L'ancien joueur de l'USM

Alger avait été retenu la semaine dernière dans l'équipe-type du mois d'août du championnat de France de Ligue 1 de football, établie par le site spécialisé Whoscored.

Une bonne entame de saison pour l'ancien joueur de l'USM Algérie qui vient d'être rappelé par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le match amical des Verts contre le Bénin prévu ce lundi 9 septembre à 21h00 au stade 5 juillet (Alger).

De Bruyne régale Martinez

Excellent avec Manchester City dans ce début de saison, Kevin De Bruyne (28 ans, 72 sélections et 17 buts) régale aussi avec sa sélection de la Belgique. Auteur d'un but et de trois passes décisives contre l'Ecosse (4-0), lundi soir, le milieu offensif belge fait le bonheur de son sélectionneur Roberto Martinez. "Pour moi, c'est le meilleur meneur de jeu au monde, a lancé le technicien après la rencontre. Il peut distiller la passe décisive avant que n'importe qui d'autre ne le voit." En Premier League, le Diable Rouge totalise déjà 1 but et 5 passes décisives en quatre rencontres.



DYBALA TOUJOURS SUR LES TABLETTES DU PSG ET DE TOTTENHAM

D'après les informations de Tuttosport, le Paris Saint-Germain ainsi que Tottenham n'auraient pas totalement abandonné l'idée de recruter Paulo Dybala dans les mois à venir.

Annoncé avec insistance sur le départ durant le mercato estival, Paulo Dybala est finalement resté à la Juventus. Pourtant, bien qu'il souhaitait rester chez La Vieille Dame, le club Italien a essayé avec insistance de vendre son joueur afin de dégraisser son effectif.

Tottenham, Manchester United et le PSG étaient notamment sur les rangs afin d'accueillir La Joya. Cependant, aucun accord n'a été trouvé, mais le joueur pourrait rapidement être remis sur le marché.

Le média transalpin révèle que le PSG ainsi que Tottenham ne lâcheraient pas la piste Paulo Dybala. Le joueur lui, ne voit toujours pas sa situation s'améliorer en tant que remplaçant à la Juventus et un départ pourrait ainsi être acté cet hiver. Reste désormais à savoir lequel des deux clubs aura la préférence du milieu de terrain argentin de 25 ans.

Wenger encense Salah

Si Arsène Wenger ne travaille plus en tant que manager, il reste un observateur attentif du football mondial et européen. A ce titre, il donne ses avis sur les différents médias avec lesquels il est sous contrat. L'occasion pour l'un d'eux de lui demander son avis sur Mo Salah et Lionel Messi.

Interrogé sur BeIn Sports, Arsène Wenger a comparé les deux joueurs : « Salah doit encore trouver de la régularité mais je trouve qu'il est aussi bon finisseur que Messi mais ce dernier est plus complet » a déclaré l'ancien manager d'Arsenal. Il sait aussi faire la dernière passe mais Salah est un peu obsédé par le fait de marquer lui-même, ajoute le technicien français.

Relancé sur le sujet, Wenger a plus loin dans sa réflexion : « C'est quelque chose qu'il améliorera sûrement en vieillissant, de trouver le bon équilibre entre le moment où il faut donner le ballon et le moment où il faut marquer. Mais je l'aime beaucoup, il a un potentiel énorme. » a-t-il ajouté.

LE CONSEIL DE KLOPP À COUTINHO

Prêté par les Blaugrana aux Bavarois, Philippe Coutinho aurait pu retrouver Liverpool durant ce mercato.

Des couleurs catalanes, Philippe Coutinho est revenu au rouge cet été, celui du Bayern Munich. Une couleur revêtu pendant de nombreuses saisons à Liverpool par l'attaquant, club l'ayant révélé au monde entier. C'est justement sur les bords de la Mersey que le Brésilien aurait pu revenir cet été, une opération cependant impossible pour le club anglais, comme le confie son entraîneur Jürgen Klopp.

"Le Barça nous obligeait à offrir cette somme (120 millions d'euros), et nous avons dépensé tout l'argent obtenu pour lui (un an et demi auparavant)," explique le Normal One à Bild qui ajoute même qu'il lui a "dit en personne que le Bayern et lui iraient bien ensemble". Un conseil surprenant de celui qui a emmené le rival Dortmund au sommet il y a quelques années.



KEITA BIENTÔT DE RETOUR ?

Le milieu de terrain guinéen n'a pas disputé la moindre rencontre de Premier League cette saison après s'être blessé à l'aîne juste avant la victoire finale de la Super Coupe de l'UEFA sur Chelsea, le mois dernier. Le joueur a travaillé dur pour revenir et pourrait être opérationnel pour le match face à Newcastle le week-end prochain. Une bonne nouvelle pour Jürgen Klopp et son staff. En revanche, Allisson, le gardien de but, est encore forfait suite à sa blessure lors de la rencontre face à Norwich en ouverture de la saison.

Modric, vers un départ libre ?

Libre en juin 2020, le milieu de terrain Luka Modric (34 ans, 2 matchs en Liga cette saison) pourrait bel et bien quitter le Real Madrid gratuitement à la fin de l'exercice. D'après le média catalan Sport, qui reprend les informations de la presse italienne, le Croate verrait d'un bon oeil un changement d'air l'été prochain et un possible rebond en Italie, où il ne manque pas de prétendants.

De la Juventus Turin au Milan AC, en passant par Naples, l'AS Rome et surtout l'Inter Milan, le Ballon d'Or 2018 attise les convoitises, encore plus au vu de son statut et de sa situation contractuelle. Une prolongation de contrat avec la Maison Blanche ne semble donc plus aussi évidente pour l'ancien de Tottenham, bien que la saison soit encore longue, et son avenir figurera prochainement au coeur des préoccupations. De son côté, le club merengue aurait déjà ciblé un successeur, avec le milieu de terrain de l'Ajax Amsterdam Donny van de Beek (22 ans, 3 matchs et 2 buts en championnat cette saison), déjà approché cet été.



ALGÉRIE-BURKINA FASO

L'Algérie condamne avec force les attaques terroristes au Burkina Faso

L'Algérie a condamné lundi avec «force» les attaques terroristes ayant ciblé la veille deux localités dans le nord du Burkina Faso, affirmant que «l'acharnement aveugle du terrorisme sur les populations civiles renseigne sur le désespoir de l'entreprise terroriste et de ses parrains», par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE). «Nous condamnons avec force les attaques terroristes ayant ciblé dimanche 08 septembre 2019, deux localités de la province du Sanmatenga, dans le nord du Burkina Faso, faisant plusieurs morts et blessés», a indiqué M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. «L'acharnement aveugle et haineux du terrorisme sur les populations civiles sans défense renseigne sur le désespoir de l'entreprise terroriste et de ses parrains et renforce notre conviction autant que notre détermination à aller de l'avant dans notre lutte implacable contre ce fléau et à poursuivre la coordination des efforts sur le double plan continental et international pour mettre en échec ses plans funestes et destructeurs», a également déclaré le porte-parole du MAE. «Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes de ces actes criminels et assurons le gouvernement et le peuple burkinabés frères de notre entière solidarité», a-t-il ajouté.

ENERGIE

M. Arkab demain à Abu Dhabi pour la réunion du comité de suivi Opep-non Opep

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, prendra part demain prochain aux travaux de la 16^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep (JMMC) qui se tiendra à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cette réunion sera consacrée à l'analyse de la situation du marché pétrolier international et de ses perspectives à court et moyen terme, ainsi que l'examen des niveaux de conformité des ajustements de production par rapport aux engagements tenus par les pays membres de l'Opep et les pays participants non membres de l'Organisation, a expliqué le même source. A rappeler que le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

HABITAT PRÉCAIRE :

Relogement de plus de 200 familles à Ouled Fayet (Alger)

Plus de 200 familles occupant des caves, des terrasses d'immeubles et des habitations précaires dans les circonscriptions administratives de Bir Mourad Raïs, Hussein Dey et Bouzaréah, ont été relogées, lundi à Alger, à Ouled Fayet, au titre de la deuxième phase de la 25^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger visant à éradiquer l'habitat précaire.



L'opération qui a débuté tôt dans la journée de lundi a concerné 52 familles occupant des caves à la cité la Concorde, commune de Bir Mourad Raïs, relogées à la cité 210 logements à Ouled Fayet (circonscription administrative de Chéraga), et ce en application du calendrier de relogement inscrit au titre de la 25^e opération de relogement lancée par les services de la wilaya d'Alger.

Intervenant à l'occasion, le wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, Kies Benamer a déclaré à l'APS que les familles relogées vivaient depuis des années dans des conditions difficiles et souffraient du problème d'exiguïté.

La troisième phase de l'opération de relogement profitera à 64 familles occupant des habitations précaires, près du cimetière de Sidi Yahia, a-t-il fait savoir, assurant que les autres dossiers de relogement et les recours seront pris en charge. «Tous les moyens seront assurés pour le déblaiement des sites», a-t-il précisé.

Le fichier national a permis de contrôler les dossiers des familles occupant des caves dans cette cité et révéla 6 cas signalés positifs, a indiqué le même responsable, ajoutant que les postulants avaient déjà bénéficié de logements de différentes formules consacrées par l'Etat à l'éradication de l'habitat précaire et des bidonvilles. Cependant, a-t-il poursuivi, les familles exclues peuvent introduire des recours auprès de la commission de wilaya ad-hoc pour y statuer. Le

wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a fait savoir que les opérations de relogement menées ont permis de récupérer une assiette foncière qui servira pour la réalisation des projets de loisirs et de divertissement au profit des enfants et des jeunes, tandis que les caves récupérées seront aménagées et équipées puis mises à la disposition d'entreprises de nettoyage de la wilaya et d'associations sportives et culturelles.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kouba, M. Laadjailia Mokhtar a indiqué que l'opération de relogement d'aujourd'hui a bénéficié à 27 familles occupant, depuis plus de 30, des habitations précaires au niveau de bidonvilles près du cimetière de Kouba, en leur attribuant des logements décentes à la cité 210 logements à Ouled Fayet, en attendant que cette APC bénéficie d'un autre quota pour éliminer les points noirs à «Saint Charles», «Saint Ives», et certaines habitations situées à Garidi II et à la cité «Renault». Rappelant que la

commune de Kouba a bénéficié de près de 400 logements depuis le début des opérations de relogement, un nombre insuffisant pour satisfaire les demandes croissantes, il a précisé que les assiettes foncières récupérées ont été proposées par la commission de wilaya en vue de les consacrer à la construction de logements promotionnels aidés.

Pour la réalisation de cette opération, a-t-il ajouté, des équipements et des moyens matériels et humains considérables ont été mobilisés, outre la destruction des habitations précaires, juste après l'opération de relogement pour éviter leur occupation de nouveau.

Dans le même sillage, les opérations de relogement se sont poursuivies aujourd'hui, à travers le relogement de 98 familles occupant des terrasses et des caves à Hussein Dey et 24 autres familles occupant des caves au niveau de la cité Sahel et le siège de la commune de Bouzaréah, qui ont bénéficié de logements décentes à la cité 210 logements à Ouled Fayet.

TASSILI AIRLINES:

Une tarification préférentielle pour la liaison Paris-Alger entre le 10 et le 20 septembre

La compagnie nationale, Tassili Airlines (TAL), a lancé un nouveau tarif préférentiel sur les billets Paris Orly-Alger en aller simple entre le 10 et le 20 septembre au prix de 150 euros, a indiqué hier un communiqué de la filiale de Sonatrach. «Tassili Airlines lance une nouvelle tarification préférentielle pour les voyageurs souhaitant se déplacer depuis Paris Orly vers Alger en aller simple. Programmée

quotidiennement du 10 au 20 septembre 2019», fait savoir el document. «Cette desserte est proposée au tarif très abordable de 150 €», précise-t-il, ajoutant que l'offre est soumise à condition dans la limite des places disponibles. Ce tarif est disponible en agences commerciales Tassili Airlines, ainsi que sur le site web de la compagnie www.tassilialines.dz Pour rappel, la compagnie aérienne a annoncé

dimanche l'instauration d'un vol quotidien reliant Alger à Paris-Orly en aller-retour afin de permettre aux passagers affectés par l'arrêt annoncé des vols d'Aigle Azur de rejoindre leur destination.

Les agences commerciales de TAL à l'aéroport d'Alger sont ouvertes tous les jours de 07h00 à minuit, et sa représentation commerciale à Paris au 122 avenue des Champs-Élysées est

particulièrement mobilisée pour cette opération, a rajouté la compagnie.

Signaler que les passagers de la compagnie aérienne Aigle Azur bloqués au niveau de l'aéroport international d'Alger, suite à l'annulation des vols de cette compagnie placée en redressement judiciaire, sont pris en charge progressivement par d'autres compagnies, dont Tassili Airlines.

ALGÉRIE-FRANCE

Les archives françaises sur le militant de la cause algérienne Maurice Audin seront déclassifiées

Les archives publiques françaises relatives à la disparition de Maurice Audin, militant pour l'indépendance de l'Algérie, disparu en 1957 et mort sous la torture, seront ouvertes, selon un arrêté publié hier au *Journal officiel* de la République française.

L'arrêté prévoit «la libre consultation (...) des archives publiques relatives à la disparition de Maurice Audin conservées aux Archives nationales, aux Archives nationales d'outre-mer, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et au Service historique de la Défense». Le président français Emmanuel Macron avait reconnu officiellement en septembre 2018 la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de Maurice Audin.

Dans une déclaration remise à sa veuve, Josette Audin, le président Macron avait reconnu, «au nom de la République française, que Maurice Audin avait été torturé puis exécuté ou torturé à mort par des militaires français qui l'avaient arrêté à son domicile». Le président français avait annoncé dans la foulée «l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens».

Quelques mois auparavant, le témoignage d'un appelé du contingent - qui pense avoir enterré le corps de Maurice Audin - avait relancé l'exigence de vérité sur ce crime d'Etat vieux de 61 ans. En mai 2018, plus d'une cinquantaine de personnalités en France, historiens, politiciens, juristes, journalistes

et cinéastes, avaient demandé au président Macron de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat du militant algérien.

«Le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger, Maurice Audin, mathématicien communiste de 25 ans, était arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps», avaient rappelé ces personnalités dans une lettre ouverte au président Macron.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a affirmé, à plusieurs reprises, qu'entretenir des relations normales avec la France était tributaire du règlement de la question de la mémoire, que l'Algérie ne saurait abandonner.

Connue pour la constance de ses positions, l'Algérie «ne renoncera pas à son droit» et ne se taira pas face aux crimes, au demeurant «imprescriptibles», perpétrés par la France à l'encontre du peuple algérien, a-t-il soutenu. Le ministre a rappelé que des commissions conjointes entre l'Algérie et la France travaillent actuellement sur les dossiers en suspens, à savoir celui des Algériens disparus durant la Guerre de libération, les crânes de dirigeants des résistances populaires exposés au musée de l'Homme à Paris, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires et la restitution des archives nationales.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Biélorussie en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Sergei Terentyev, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Biélorussie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.